

Quand la conscience parle, il ne faut écouter qu'elle et la suivre, tant pis si le chemin par où elle vous mène n'est pas toujours sans épines et sans douleur.

Albert DURNY.

# Le Journal

Une grande âme est au-dessus de l'injure, de l'injustice, de la douleur, de la moquerie; et elle serait invulnérable, si elle ne souffrait par la compassion.

LA BRUYERE.

VOL. XXV — No 127 Beau; même température MONTREAL, JEUDI 1er SEPTEMBRE 1927 Maximum 76. Minimum 62. PRIX : TROIS SOUS

## La formation à l'école rurale

Depuis le 1er septembre 1923, un nouveau programme d'études est en vigueur dans la province de Québec pour les écoles primaires élémentaires et pour les écoles primaires complémentaires. Les écoles primaires élémentaires comprennent six années; les complémentaires, deux années de plus.

Parlant de la vie rurale, de ce qui doit la maintenir, la rendre plus forte et plus stable, nous avons mentionné l'école et son enseignement agricole.

Qu'on nous permette de revenir sur ce sujet. Sans détailler le programme suivi dans nos écoles primaires nous tenons à appuyer sur l'enseignement de l'agriculture qu'on doit y donner, du moins à la campagne.

Si nous ne voulons pas déclasser les enfants du cultivateur et les faire sortir de leur orbite, faut-il le répéter? un devoir s'impose : les instruire sans les détacher du sol.

Le programme d'étude accorde une grande importance à l'agriculture.

D'abord, dans les sujets à enseigner, puis, dans l'esprit qui doit sans cesse inspirer et guider l'instituteur dans cet enseignement.

Si nous lisons les matières du programme des écoles primaires élémentaires au chapitre de l'agriculture, nous voyons que la première et la deuxième année comportent "des exercices oraux d'intuition ayant pour but d'apprendre aux enfants à observer, à réfléchir sur les choses qui les entourent, à trouver les mots qui s'y rapportent et à exprimer correctement et nettement leur pensée. Mêler le travail du dessin aux exercices d'observation."

En troisième année, on s'occupe des végétaux, des animaux de la ferme, des oiseaux de la basse-cour, du sol. En quatrième, on fait une revue de l'année précédente, puis l'enseignement porte sur les industries agricoles de la région, sur l'industrie laitière; sur l'apiculture; sur les jardins potagers. Dans la cinquième année, on étudie plus profondément les matières des 3ème et 4ème années; on ajoute quelques conseils sur l'ornementation de la ferme, quelques notions sur la sylviculture. En sixième année, on donne quelques notions sur la chimie de la ferme. On s'intéresse aux constructions de la ferme, à la vie du cultivateur.

Dans les instructions pédagogiques, nous lisons :

"Les connaissances agricoles et surtout l'amour de la profession agricole s'imposent dans les écoles de la campagne, comme une nécessité sociale. Il faut surtout inculquer aux élèves des convictions solides sur l'importance et la noblesse de l'agriculture, et leur faire aimer cette profession."

"C'est le BUT PRINCIPAL. Comme but secondaire, cet enseignement doit faire acquiescer aux fils de cultivateurs les notions rudimentaires indispensables, qui les mettront en mesure de se perfectionner plus tard dans l'étude et la pratique de leur profession."

Tout cela est très bien et très beau en théorie. Il reste à savoir comment cet enseignement — si vital pour nous — est donné dans la pratique, quels résultats heureux ou nuls il obtient.

MM. les inspecteurs d'école pourraient et devraient nous renseigner plus complètement sur ce point.

Embellir la vie rurale de nos campagnes par y garder la jeunesse, c'est une excellente idée; mais ne vaut-il pas mieux, tout d'abord, façonner cette jeunesse dans le moule qui lui convient, créer chez elle une mentalité et un état d'âme qui l'attachent sincèrement et sûrement à la vie rurale?

Or, en vue d'atteindre ce but qui intéresse si profondément notre race et notre province, le rôle de l'école est aussi important que celui de la famille dont elle est le prolongement.

N'oublions pas que des milliers d'enfants de cultivateurs, que toute une génération de futurs agriculteurs fréquentent l'école rurale pendant six ans, à l'âge où s'imprègnent au fond du cœur et gravent dans l'esprit des impressions et des idées qui ne s'effacent plus.

## L'ENVOLEE A LONDRES AURA LIEU CE MATIN

L'aviateur Schiller fixe définitivement le départ à 8 heures a.m.

### LE TOUR DU MONDE

Le "Pride of Detroit" atterrit à Constantinople. — Départ ce matin

Windsor, Ont., 31 — Le pilote de l'aviation "Royal Windsor", C. A. Duke Schiller et son navigateur, Phil Wood, qui devaient partir cet après-midi pour leur envolée transatlantique ont annoncé à 3.30 heures qu'ils n'avaient pas avanté le départ à 8 heures. Les aviateurs ont déclaré que le bureau météorologique leur avait conseillé de ne pas tenter l'expédition aujourd'hui. Ils ont déclaré aux membres du comité de l'envolée qu'ils partiront définitivement demain.

### LE RAID LONDON-LONDRES

London, Ont., 31 — Le capitaine Tuley et le lieutenant Medall prendront leur vol pour Havre de Grâce, Terre-Neuve, la première étape de leur envolée London-Londres, dès que les conditions atmosphériques le permettront. Le départ se fera le jour afin que l'aviation puisse atteindre Havre de Grâce avec assez de clarté pour atterrir en sûreté.

Les caractéristiques de l'aviation London-Londres sont les suivantes :

Sur le côté du fuselage, est écrite en lettres noires et blanches l'inscription suivante : "Sir John Carling, London to London."

### LE "PRIDE OF DETROIT" A CONSTANTINOPLE

Constantinople, 31. — Le "Pride of Detroit" passera la nuit ici. Les aviateurs comptent pouvoir continuer leur envolée autour du monde demain matin.

L'aviation repartira pour l'Anatolie demain matin après que tous les formalités de l'inspection douanière aient été accomplies. L'ambassade des Etats-Unis est intervenue auprès du ministère des Affaires Etrangères de Turquie, afin de copier court aux ambassadeurs et à l'ambassadeur américain de l'inspection douanière. Le correspondant de la Presse Associée étant le seul Américain sur les lieux, dut servir d'interprète aux aviateurs.

### LES AVIONS ALLEMANDS ENCORE RETARDES

Dessau, Allemagne, 31. — L'envolée projetée de l'aviation "Junkers" a été remise ce soir en raison des conditions atmosphériques.

### L'enquête des douanes reprend à Ottawa

(Dépêche de la Presse Canadienne) Ottawa, Ont., 31. — La Commission d'enquête des Douanes, ayant à sa tête le juge en chef Brown de la Saskatchewan reprendra ses séances à Ottawa demain matin. Les membres de la commission, qui se sont récemment réunis à Washington, sont attendus ici ce soir. En outre du président Brown, le groupe qui revient de la capitale des Etats-Unis, comprend les commissaires Wright et Roy, l'hon. N.W. Rowell, c.r., et R. L. Calder, c.r., avocats de la commission, et Paul Leduc, greffier.

Les séances qui seront inaugurées demain matin dureront probablement plus d'une semaine. Elles seront en majeure partie consacrées à l'audition du témoignage des fonctionnaires de ministères relativement aux questions qui ont été soulevées au cours des séances tenues au cours des derniers mois dans diverses parties du Canada.

## L'ALLEMAND VIERKOTTER EST VAINQUEUR

Il franchit la distance de 21 milles en 11 heures et 45 minutes

### MICHEL EN SECOND

Une ovation est faite au gagnant par une foule de 200,000 personnes. — Young doit se désister

(Dépêche de la Presse Canadienne) Toronto, Ont., 31. — Ernest Vierkotter a gagné le grand marathon de nage de Toronto qui s'est terminé hier soir. Cette victoire lui donne le prix de \$30,000 comme part du vainqueur. Le gros allemand a fait une course superbe et il était quatre milles en avant de Georges Michel lorsqu'il est sorti de l'eau, en face de la terrasse construite pour l'occasion.

L'Allemand avait débuté sa course à 8.30 heures ce matin. Il fut en deuxième au début, puis passa en tête lorsque George Young, le jeune torontonien, abandonna la course, après avoir parcouru cinq milles. Young fut retiré de l'eau sans connaissance.

La course de l'Allemand, contrôlée par les représentants de la Presse Canadienne, a prouvé qu'il nageait 50 coups à la minute, exactement avec la même rapidité avec laquelle il avait commencé. Lorsqu'il commença son dernier mille, il était entouré d'un groupe d'officiers qui avaient pris place dans des embarcations. Son entraîneur le guidait mais le nageur ne faisait pas d'autre mouvement que nager. Vers la fin, l'Allemand prit son temps et avançait avec beaucoup de confiance. Ce fut un bel exemple de savoir se contrôler, un beau geste de discipline. Et pendant qu'il avançait, la foule se mit à chanter : "Show me the way to go home", indiquant-elle la route de chez moi. Vierkotter n'a pas même soufflé. La seule fois qu'il se leva la tête, c'est lorsqu'il entendit un conseil de son entraîneur.

L'Allemand a couvert les 21 milles en 11 heures 45 minutes. Il fut l'objet d'une chaleureuse manifestation de la part des deux cents mille personnes présentes. Lorsqu'il sortit de l'eau il avait l'air encore assez frais.

Vierkotter a été acclamé par des vétérans de la grande guerre. Ceux-là ne voulaient pas voir l'Allemand, mais bien le vainqueur de la course. Il a été reçu en héros.

Mais après être sorti de l'eau, le vainqueur commença à paraître se fatiguer. Ses entraîneurs l'amèneront de suite à ses quartiers. La graise dont on l'avait recouvert ce matin était en partie enlevée.

Il n'y en avait plus beaucoup à l'eau lorsque Vierkotter a fini sa course. Il y en avait 180 qui avaient pris l'eau ce matin, mais il en restait à peine neuf ou dix à 6.00 heures. Chose certaine, si rien n'arrive, le français Georges Michel finira deuxième. Le vainqueur a touché la ligne de la fin à 8 heures, 14 minutes, 3 secondes. Il toucha le fond avec ses pieds, se rapporta à l'arbitre en chef, leva les bras en l'air en souriant.

Et pendant que la foule acclamait le vainqueur, Georges Michel, de France, un autre conquérant de la Manche, continuait son chemin à l'arrière. Il s'efforçait de décrocher le deuxième prix, de \$7,500. Durant tout le parcours, Michel a fait preuve de beaucoup de persévérance.

Au moment où l'Allemand dépassait la ligne de la fin, on annonçait que Mme Schoemmel qui lutait pour la troisième place, réclamait de l'aide. Ceux qui étaient encore à l'eau sont William Erickson, Martha Stager, Viarabelle Barrett, Edith Heden et Norma Bovanzeri.

### LA CHUTE DE YOUNG

A 10.45 heures ce matin, après avoir dépassé la quatrième mille, Vierkotter passait en tête en dépassant George Young. Ce dernier n'accepta pas le défi de l'Allemand. Quelques minutes plus tard, Young était retiré de l'eau.

"Papa je ne puis plus rester à l'eau et je vais me tuer", a dit le jeune homme à son père. En premier lieu on ne savait pas ce qu'avait Young, mais lorsqu'il fut transporté à l'hôpital il semblait normal. Son entraîneur a déclaré qu'il ne comprenait rien. Plus tard son entraîneur a dit qu'il avait "cédé parce qu'il avait trop sa tâche à cœur."

Lorsque Young se retira, il se produisit une sensation. Il nageait fort bien au début et la foule présente était sous l'impression qu'il possédait un bon contrôle de soi-même. La nouvelle de sa défaite fut un dur coup pour ses admirateurs.

Aussitôt que Vierkotter s'aperçut qu'il avait dépassé de Young, il a un peu ralenti, mais il était alors plus d'un mille en avant de Burditt, qui était en troisième, au début.

### MICHEL SE CLASSE BON SECOND

Toronto, Ont., 1er. — Trois heures et demie après qu'Ernest Vierkotter eut remporté la palme dans le marathon de nage de Toronto, Georges Michel de France, a terminé la longue étape à 12.45 heures jeudi matin et s'est ainsi assuré le second prix de la course, soit \$7,500. Michel a été reçu avec enthousiasme par des milliers de personnes malgré l'heure tardive.

Le temps requis à Michel pour couvrir la distance a été de 16 heures et 12 minutes. Le Parisien qui tout comme Vierkotter a conquis la Manche, a été reçu avec une ovation indescriptible comme on le reconduisait à son hôtel. Erickson ne finira probablement en troisième place avant quatre heures ce matin.

## LA METROPOLE SERA DOTEE DU MAT D'ANCRAGE

Il sera érigé entre Longueuil et Chambly, près de la gare Saint-Hubert

### DEBUT DES TRAVAUX

Le site répond à toutes les conditions requises. — Un aérodrome sera construit

(Dépêche de la Presse Canadienne) Ottawa, Ont., 31. — L'honorable M. J. L. Ralston, ministre de la défense nationale, a annoncé, aujourd'hui, que les négociations pour l'achat d'un terrain, d'environ un mille carré et destiné à l'érection du mat d'ancrage pour dirigeables, avaient été pratiquement terminées. Ce terrain sera à proximité de Montréal. Le site choisi est celui que recommandent le major G. H. Scott et A. R. Gibbs, officiers ministériels de l'Aéronautique britannique au cours de leur visite au Canada au commencement de l'été. Ces officiers eurent pour mission de déterminer quel serait l'endroit le plus convenable pour l'érection du mat d'ancrage, après inspection de plusieurs endroits dans diverses parties de l'est du Canada.

Ce site est sur la rive sud du St-Laurent, à environ six milles de la ville de Montréal, soit quatre milles de la traversée de Longueuil et adjacent à la gare St-Hubert sur la ligne des chemins de fer Nationaux. La route nationale de Longueuil à Chambly passe à proximité du côté ouest de la propriété dont le gouvernement vient de faire l'acquisition. Le ministre a déclaré que ce site était sur un terrain bien nivelé, bien drainé et en tous points adaptable pour l'érection du mat d'ancrage pour dirigeables.

Les ingénieurs du ministère font une inspection du terrain choisi et les fondations de la tour d'ancrage seront commencées aussitôt que possible. La structure d'acier sera construite au cours des mois d'hiver, prête pour l'érection au printemps prochain. Le bras télescopique de la tête du mat, auquel seront amarrés les dirigeables, est actuellement fabriqué en Angleterre, en outre de deux autres destinés à des mats d'ancrage de l'Afrique-Sud et de l'Angleterre. Les plans et spécifications pour les constructions avoisinantes, treuils d'amarrage, usine à gaz, les approvisionnements d'eau et d'énergie sont actuellement à l'étude et leur construction sera commencée l'été prochain.

La déclaration du ministre mentionne en plus que le site constituera en outre un excellent aérodrome. Un certain laps de temps s'écoulera avant que les dirigeables transportent les passagers et les courriers pour l'entreprendre leur service régulier entre le Canada et l'Angleterre. Dans l'intervalle, d'après la déclaration, le terrain ne sera pas inactif, vu que l'on se propose d'y procéder au terrassement de pistes pour l'usage des avions. Sa situation au centre d'un terrain nivelé rayonnant dans toutes les directions laisse les approches libres de tous côtés et un aéroport pourrait prendre son vol en toute liberté dans un rayon d'un mille.

L'on se propose d'utiliser le terrain, au cours de l'automne et de l'hiver comme base aéronautique afin de s'enquérir sur l'opportunité d'inaugurer des services de courriers aériens au Canada. Les plans élaborés pour la construction d'un hangar et autres commodités pour l'opération d'un service aérien sur ce site. Les officiers expérimentés qui ont visité le site sont unanimes à déclarer que c'est l'endroit idéal pour un terminus aérien. L'accès y est facile tant par chemin de fer que par les routes régionales. De plus, le pouvoir électrique et l'approvisionnement d'eau sont à proximité; les approches sont idéales, le drainage y est excellent, la surface est parfaitement unie, l'espace ne manque pas et il n'y a pas d'obstruction, le tout contribuant à faire de ce site une base aérienne sans égale sur tout le continent.

### LA HAUTEUR DES BATISSES A MONTREAL

Les propriétaires et les architectes réunis à l'hôtel Queen's étudient ce problème

La limitation de la hauteur des édifices à dix étages ou à pas plus de 130 pieds, est proposée par un règlement actuellement devant le conseil municipal de Montréal.

Ce règlement, comme bien on le pense, a beaucoup occupé l'attention des membres de l'association des propriétaires et géant de Montréal, à leur lunch d'hier, à l'hôtel Queen's. Les membres ont entendu MM. Percy S. Nobbs et Hugh Vallance, représentants de l'Association des architectes de la province de Québec.

M. Nobbs a déclaré que c'était une grosse faute que de revenir en arrière et aux vieilles conditions qui fixent à 130 pieds la hauteur des bâtisses. Le futur développement de la ville ne doit pas être paralysé et les intérêts des bâtisses existantes doivent être protégés.

L'ancien règlement sous plusieurs de ses aspects ne donne pas satisfaction. Le présent règlement, d'un autre côté, va peut-être trop loin et il (A suivre à la page 2)

## LA FRANCE LANCERAIT UN NOUVEL EMPRUNT A NEW-YORK

(Dépêche de la Presse Associée) New-York, 31. — Le journal "Evening Post" de New-York, mentionne que la rumeur que la France lancerait bientôt un nouvel emprunt de \$100,000,000 aux Etats-Unis avait été confirmée par Paul Claudel, ambassadeur de France aux Etats-Unis.

Lors de son arrivée à bord du paquebot "France", M. Claudel a déclaré que son pays négocierait bientôt cet emprunt, bien que les négociations n'aient pas encore été entamées.

Robert Lecour-Guyot, attaché financier de l'ambassade française, qui alla à la rencontre de l'ambassadeur au quel, a déclaré que cet emprunt serait probablement négocié afin de racheter l'émission de \$100,000,000 négociée avec la maison J. P. Morgan en 1920. Ce emprunt était à intérêt à 8 pour cent. Le nouvel emprunt, dit-il, comporterait cependant un intérêt à 6 pour cent.

## LES RESCAPES DU "CHARLOTTE" SONT ARRIVES A WRANGEL

Le navire est à la remorque vers ce port. — Tous les passagers en sécurité

### NUIT BRUMEUSE

(Dépêche de la Presse Associée) Wrangel, Alaska, 31. — Les passagers du navire désemparé "Princess Charlotte", harassée et fourbue, après avoir été débarqués en toute hâte sur le rivage dans l'obscurité d'une nuit brumeuse, ont été transportés ici par les garde-côtes américains "Explorers". Le navire, frappé par les rochers Nicknawsky, situés à 270 milles d'ici, à l'entrée sud du traitreux détroit Seymour.

Le "Charlotte" qui a été renfloué vers ce port, le vaisseau s'échoua, hier soir, et ses appels de détresse amenèrent une foule de navires à la rescousse.

### LE NAVIRE N'A ETE QUE PEU ENDOMMAGE

Victoria, C.B., 31. — Le navire côtier "Charlotte" de la compagnie du Pacifique Canadien, ses machines désemparées à la suite de l'accident qui lui est survenu et tous ses passagers en sûreté, est maintenant à flot, mais s'en va à la dérive, d'après le dernier message reçu du navire. Le navire est allé s'échouer dans le détroit de Wrangel, hier soir.

Un remorqueur de Wrangel a été dépêché sur les lieux de l'accident.

La proue du navire n'a pas été aussi endommagée qu'on le croyait tout d'abord, si l'on en juge par les messages sans-fil reçus, mentionnant que l'eau ne s'est pas infiltrée dans la cale. Le navire s'est remis à flot de lui-même à minuit, hier soir, après que tous les passagers eurent été débarqués et conduits en sûreté sur la rive par les garde-côtes américains "Explorers". Il n'y eut pas de panique ou d'excitation parmi les passagers, tandis que le débarquement s'effectuait et personne ne fut blessé.

Le vapeur "Salvage King", propriété de la Pacific Salvage Company, a été dépêché sur les lieux de l'accident.

## L. Richard se distingue au tournoi d'échecs

(Dépêche spéciale) Toronto, Ont., 31. — Plusieurs parties fort contestées ont été jouées ce soir au cours du tournoi d'échecs de Toronto. L. Richard, jeune et habile joueur canadien français de Montréal, a joué une partie serrée contre J.S. Morrison, le champion du Canada. La partie n'était pas encore finie, mais il était en position à l'ajournement.

Richard a aussi fait partie avec Eastman, champion de Toronto. Il y eut aussi une autre jouée serrée entre deux joueurs de Montréal, Fox et Moncur. Le premier prend maintenant de l'avance pour le championnat en battant le dernier qui a malgré tout joué une fort belle partie.

Résultat de la cinquième ronde : Goldhammer bat Whitfield; Eastman bat Carver; Fox bat Blake; Belson bat Harvey; Richard et Narraway font partie nulle; Morrison bat Blumin; Moncur et Dardell ont ajourné.

La position des joueurs à la fin de la cinquième ronde était comme suit : Fox, 4½; Morrison, 4; Belson, 3½; Goldhammer, 3½; Eastman, 3; Moncur, 2; Harvey, 2; Dardell, 1½; Blake, 1½; Richard, 1½; Narraway, 1½; Whitfield, 1½; Blumin, 1½; Levy, 1; Carver, 1½.

## Les taux de cabines réduits sur paquebots

(Cable de la Presse Associée) Paris, 31. — L'on a appris ici aujourd'hui que les taux chargés pour les cabines des plus coûteuses à bord des paquebots transatlantiques seront réduits à partir du 1er novembre prochain. Tel serait le résultat de la conférence transatlantique des propriétaires de paquebots qui a lieu aujourd'hui à Bruxelles.

La raison de cette décision serait par suite de la marge considérable qui existe entre les prix des taux de première classe et ceux des cabines et des taux de touristes troisième classe.

## LE "ST-RAPHAEL" A ETE SIGNE SUR L'ATLANTIQUE

Un journal de Londres mentionne avoir reçu un message à cet effet

### DEPART DRAMATIQUE

Tout est prêt à Ottawa pour recevoir les hardis conquérants de l'air

(Cable de la Presse Associée) Londres, Ang., 31. — La Imperial Airways Company a informé le "Westminster Gazette" avoir reçu un message, vers 9.30 heures p.m., mentionnant que le "St-Raphael" continuait son envolée. Le message ne disait cependant pas où se trouvait l'avion et l'entrefeuille du journal ne mentionnait pas non plus d'où provenait le message.

### LE DEPART

Upavon, Angleterre, 31. — Tandis que d'autres attendaient que les éléments leur soient favorables, deux aviateurs britanniques, et une princesse se sont envolés de l'aérodrome local aujourd'hui pour effectuer l'expédition dont ont rêvé depuis plusieurs mois les aviateurs de toutes nationalités, c'est-à-dire la conquête de l'Atlantique d'Europe en Amérique.

A 7.32 heures, ce matin, le monoplane "St-Raphael" glissait rapidement et gracieusement sur la piste, le colonel Minchin étant au volant, tandis que le capitaine Leslie Hamilton et la princesse Lowenstein-Wertheim étaient à bord. Rien ne faisait prévoir un départ aujourd'hui, mais Hamilton et Minchin, de même que la princesse étaient sur le terrain de bonne heure le matin et ils décidèrent que le départ aurait lieu.

Pour ajouter au départ dramatique de l'avion, une cérémonie touchante prélu à l'envolée. Les aviateurs se recueillent sous les ailes de l'avion et sa Grandeur Mgr Francis Mostyn, archevêque catholique de Cardiff bénit l'avion, les aviateurs et leur souhaita bon voyage.

Le trio des hardis aviateurs effleura la mort de près au moment du départ et l'avion s'éleva du sol juste en temps pour éviter un désastre. L'on croit qu'ils sont bien déterminés à atteindre le but qu'ils se sont proposés et de rapporter la bourse de \$25,000 qui leur reviendra ou de mourir dans la tentative. Ils se rendent à Ottawa, situé à 2,920 milles de distance et de là ils continueront à London, Ont.

### OTTAWA ATTEND LES AUDA-CIEUX AVIATEURS

Ottawa, Ont., 31. — La capitale du Canada attendait ce soir des nouvelles des trois hardis aviateurs qui se sont envolés ce matin à Upavon, Angleterre, pour franchir la distance séparant la capitale pour faire une réception triomphale aux aviateurs s'ils réussissent dans leur tentative.

Le personnel des postes télégraphiques du gouvernement canadien le long du parcours projeté et sur la côte de l'Atlantique ont reçu ordre de se tenir prêts à l'aube demain afin de transmettre vers cette ville les nouvelles possibles du monoplane "St-Raphael", transportant la princesse Lowenstein-Wertheim, le pilote et le colonel Minchin. Les navires océaniques suivant cette route et les navires patrouilleurs du gouvernement ont reçu instruction de transmettre toutes nouvelles se rapportant à l'avion.

L'aérodrome Lindbergh, ainsi nommé en l'honneur du capitaine Charles Lindbergh, héros de l'envolée New-York-Paris, a été préparé pour l'atterrissage de l'avion. Les gendarmes de la police montée du Dominion se sont en devoir demain pour entourer le champ d'atterrissage. Probablement un ou deux avions de la Force Royale Aérienne du Canada se tiendront prêts à se rendre au devant des aviateurs transatlantiques pour les escorter jusque dans cette ville.

Le champ d'atterrissage sera de plus illuminé au cas où l'avion arriverait dans la soirée.

LA ROUTE A SUIVRE

Ottawa, Ont., 31. — Le large du fleuve St-Laurent servira de guide aux aviateurs qui entreprennent l'envolée de Londres à Ottawa, à leur arrivée au Canada et pourvu qu'ils atteignent cette route fluviale sans difficulté, il leur sera pratiquement impossible de s'écarter de la route à suivre.

L'on s'attend à ce que les aviateurs prennent contact avec le continent nord-américain au détroit de Belle Isle, et de là ils suivront la rive nord du St-Laurent jusqu'à Montréal, abandonnant cette route primitive pour suivre la rivière Outaouais jusque dans la capitale du Canada.

De Belle Isle à Clark City sur la rive nord du St-Laurent, soit une distance approximative de 500 milles, le territoire est presque entièrement boisé et rocailleux dans certains cantons. Au dire des officiers du service topographique, le territoire ne se prête pas à un atterrissage.

Après avoir survolé Clark City et les Sept-Îles, les aviateurs rencontreront un territoire plus ouvert à la civilisation. De Clark City à Montréal, une population agricole vit sur la rive nord. Si les aviateurs jugent à propos de se guider sur la rive sud, l'on présume qu'ils traverseront l'île d'Anticosti dans le golfe St-Laurent et se dirigeront droit vers le péninsule de Gaspé, de là suivant la rive sud jusqu'à Montréal.

Tard cet après-midi, soit huit heures après avoir quitté l'Irlande, se dirigent vers l'ouest au-dessus de l'Atlantique, l'avion "St-Raphael" n'avait pas encore été signalé par aucun des nombreux navires à qui la Presse Associée avait demandé d'être sur le qui-vive. A ce moment, si l'avion avait maintenu la vitesse à laquelle

## LA PREVENTION DOUANIERE A DE BONS RESULTATS

Le flot en est entravé aux principaux ports d'entrée de la frontière

### LES REVENUS AUGMENTENT

L'efficacité du service de prévention fait voir ses bons effets

(Dépêche spéciale) Ottawa, Ont., 31. — L'attention des activités du service préventif des douanes a produit des résultats remarquables au Canada. Les recettes fédérales perçues par le ministère du Revenu National ont augmenté et la contrebande des alcools sur la frontière Canada-Américaine et dans les ports de l'Atlantique et du Pacifique tend à diminuer considérablement.

Fred W. Cowan, chef du service préventif du ministère est précisément de retour d'une tournée d'inspection et d'organisation dans les provinces de l'ouest et auparavant il avait visité les frontières de l'Ontario et du Québec et les provinces maritimes. Sur tous les points stratégiques de la frontière d'une côte à l'autre, le service préventif a accru ses activités.

Au cours de la conférence tenue à Washington la semaine dernière entre la Commission Royale des Douanes et les fonctionnaires du gouvernement des Etats-Unis, les commissaires canadiens ont franchement déclaré aux Américains que les Canadiens n'étaient pas les seuls perturbateurs sur la frontière.

Une brève enquête qu'a conduite M. Cowan sur la frontière du Québec, au cours de l'été, a révélé que l'un des tâches les plus ardues du service préventif canadien était d'empêcher la contrebande des alcools par les automobiles américaines.

M. Cowan a déclaré qu'au cours des deux derniers mois ou dix semaines, soixante automobiles américaines ont été gardées à vue par les officiers canadiens sur la frontière entre Québec et le Vermont et New-York. La méthode généralement adoptée par ces automobiles américaines était d'éviter les recherches des officiers canadiens et américains en entrant dans la province de Québec, n'ayant pas ainsi de cartes d'entrée afin de démontrer qu'ils étaient entrés au Canada en se conformant aux règlements. A leur retour, ils sont arrêtés par les officiers canadiens avant d'arriver à la frontière, les documents d'entrée leur sont demandés et quand ils ne peuvent se conformer aux exigences canadiennes, leurs autos sont gardées à vue et le contenu de leur auto est saisi.

Une nouvelle difficulté a surgi pour les officiers canadiens, comme conséquence de l'émission de permis pour achat de spiritueux, notamment en Ontario et en Saskatchewan. Dans cette dernière province, les chauffeurs d'automobiles américains qui s'adressent aux autorités compétentes, se procurent des permis, achètent la quantité maximum de spiritueux qu'ils désirent avec leurs permis et retournent à la frontière. Ils ne peuvent être molestés par les officiers douaniers canadiens, vu qu'ils se sont procurés les spiritueux en se conformant aux exigences de la loi des liquoristes de la Saskatchewan. De sorte que comme les ports douaniers se trouvent parfois à une distance considérable de la frontière dans les prairies, les citoyens américains n'éprouvent aucune difficulté à retourner dans leur pays.

L'efficacité des officiers du service préventif a été considérablement augmentée à la frontière Windsor-Détroit et le travail déjà effectué s'est fait ressentir sur le commerce des marchandises de détail de Windsor.

Pour ce qui est des côtes de l'Atlantique et du Pacifique, un plus grand nombre de navires rapides sont acquis et construits, quelques-uns de ces navires pouvant filer même à quarante milles à l'heure. Un navire mu à la gasoline et spécialement équipé pour supporter les gros temps au large de Vancouver est actuellement en construction et sa principale tâche sera d'entraver la contrebande des narcotiques. Une méthode ingénieuse est employée par les contrebandiers de narcotiques. La drogue est jetée par un paquebot étranger au port, quelque part entre Victoria et Vancouver, mais jetée avec une longue corde au bout de laquelle il y a un objet flottant. Plus tard, les contrebandiers se rendent sur les lieux et retrouvent la ligne et les drogues avec des appareils de pêcheurs.

Un suspect libéré puis de nouveau arrêté

(Cable de la Presse Associée) Dublin, Irlande, 31. — Sean McBride, de Clonsilla, comté de Dublin, qui fut récemment arrêté sous l'accusation d'avoir conspiré pour la perpétration du meurtre de Kevin O'Higgins, vice-président du conseil exécutif de l'Etat Libre d'Irlande, a été remis en liberté par la cour de police de Dublin. McBride fut cependant en vertu de la nouvelle loi de sécurité publique, sous une accusation générale de conspiration pour meurtre.

McBride est le fils de Maude Gona McBride, républicain bien connu. Son père Major McBride fut exécuté au cours de la rébellion de 1916.

Il filait lorsqu'il fut signalé pour la dernière fois, il devait être en plein Atlantique. La route qu'il devait suivre était cependant plus au nord des routes généralement suivies par les paquebots, de sorte qu'il y a peu de chance qu'il soit aperçu par l'un des navires en haute mer.

# UNE SURPRISE DE ELIZA AU WINDSOR JOCKEY CLUB

La pouliche de trois ans, de l'écurie R. W. R. Cowie, a battu Taurus et Cloth Hall dans la bourse Montrose, hier après-midi. — La division de deux ans à Claprock.

## LE TURF A L'ETRANGER

Windsor, Ont., 31.—Eliza Jane, appartenant à l'établissement R. W. R. Cowie, a renversé les calculs des préteurs et après-midi, au Windsor Jockey Club, en gagnant la bourse Montrose, l'épreuve principale à l'après-midi. La course, ouverte à la division canadienne, réunissait six partants et Taurus a fini deuxième tandis que Cloth Hall a décroché le troisième argent. Eliza Jane a payé plus de seize pour un à ceux qui avaient parié sur ses chances.

La course de la division de deux ans a été gagnée par Claprock, qui se trouve par le fait à grandeur du rang des novices. Obtain A. Cozzi, de Montréal, a pris le deuxième argent et Dilead Gu Brath s'est classé troisième.

La plupart des courses ont été gagnées par des favoris. Eliza Jane a rapporté le plus gros prix de la journée.

Résultats des courses de cet après-midi:

Première course, 5-1-2 furlongs.—1. Claprock, 103, Arnold, 5.10, 3.70, 2.70; 2. Obtain, 97, Wilson, 13.85, 7.20; 3. Dilead Gu Brath, 120, Bourassa, 3.15, Temps 1:03-3-5. Rough Sea, Daisy Garth, Chats, Honey Queen, Name It, Superstar ont aussi couru.

Deuxième course, 6 furlongs.—1. Oley, 116, Richards, 52.00, 28.10, 20.60; 2. Sir Barry, 100, Leonard, 7.80, 6.10; 3. Clearing, 97, Bourassa, 10.10, Temps 1:12-2-5. Little Fib, Wallin, Lambones, Theresa Joan, Encamp, xBeau McNeill, The Maple, Arrant Jade, xWar Gold ont aussi couru.

Troisième course, 1-1-6 mille.—1. M. T. 101, C. R. 115, 7.50, 4.90, 3.55; 2. Apopka 99, Bourassa, 6.00, 3.90; 3. Spring 102, Chalmers, 13.70, Temps 1:48-1-5. Declare, Dutch Girl, Little Tausig, Price Direct, Gray Williams, Fleur de Lis, o-Poor Sport, Delusive ont aussi couru.

Quatrième course, 6 furlongs.—1. Aversion 113, Brown, 21.85, 11.80, 7.60; 2. Pari, 112, Bourassa, 7.30, 6.50; 3. Ball Gae, 102, R. Macdonald, 10.80, Temps 1:12-4-5. The Engineer, oLawless, Kathleen Crosby, oSt. George, A. B. Bensinger, Knockany, Innkeeper, Merry Monarch ont aussi couru.

Cinquième course, 1 mille et 70 verges.—1. Eliza Jane 95, Townrow 34.20, 10.05, 4.40; 2. Taurus 110, Brown, 5.65, 3.40; 3. Cloth Hall 110, Moore, 3.30, Temps 1:43-1-5. Attack, Fatal Dart, Fairbank ont aussi couru.

Sixième course, 1-1-6 mille.—1. Flying Cloud 112, Warner, 27.35, 7.60, 4.40; 2. S. R. Leonard 105, Corbett, 7.20, 4.45; 3. Plain Polly 104, Townrow, 3.00, Temps 1:53-2-5. Euphrates, Sligo Branch, Solo, Royal Highness ont aussi couru.

Septième course, 1-1-6 mille.—1. Sandpile 10, Leonard, 21.20, 4.70, 2.85; 2. Rock and Rye 114, Abel, 3.40, 2.55; 3. Ifs and Ands 104, Arnold, 2.55, Temps 1:48-2-5. Miss Carey, Lampy, De O'Mara, Jimson, Van Patrick, Beaky Sue ont aussi couru.

INSCHITS A WINDSOR  
Voici la liste des inscrits aux courses de jeudi après-midi:  
Première course, 5-1-2 furlongs.—1. Eliza Jane 95, Townrow 34.20, 10.05, 4.40; 2. Taurus 110, Brown, 5.65, 3.40; 3. Cloth Hall 110, Moore, 3.30, Temps 1:43-1-5. Attack, Fatal Dart, Fairbank ont aussi couru.

Deuxième course, 6 furlongs.—1. Oley, 116, Richards, 52.00, 28.10, 20.60; 2. Sir Barry, 100, Leonard, 7.80, 6.10; 3. Clearing, 97, Bourassa, 10.10, Temps 1:12-2-5. Little Fib, Wallin, Lambones, Theresa Joan, Encamp, xBeau McNeill, The Maple, Arrant Jade, xWar Gold ont aussi couru.

Troisième course, 1-1-6 mille.—1. M. T. 101, C. R. 115, 7.50, 4.90, 3.55; 2. Apopka 99, Bourassa, 6.00, 3.90; 3. Spring 102, Chalmers, 13.70, Temps 1:48-1-5. Declare, Dutch Girl, Little Tausig, Price Direct, Gray Williams, Fleur de Lis, o-Poor Sport, Delusive ont aussi couru.

Quatrième course, 6 furlongs.—1. Aversion 113, Brown, 21.85, 11.80, 7.60; 2. Pari, 112, Bourassa, 7.30, 6.50; 3. Ball Gae, 102, R. Macdonald, 10.80, Temps 1:12-4-5. The Engineer, oLawless, Kathleen Crosby, oSt. George, A. B. Bensinger, Knockany, Innkeeper, Merry Monarch ont aussi couru.

Cinquième course, 1 mille et 70 verges.—1. Eliza Jane 95, Townrow 34.20, 10.05, 4.40; 2. Taurus 110, Brown, 5.65, 3.40; 3. Cloth Hall 110, Moore, 3.30, Temps 1:43-1-5. Attack, Fatal Dart, Fairbank ont aussi couru.

Sixième course, 1-1-6 mille.—1. Flying Cloud 112, Warner, 27.35, 7.60, 4.40; 2. S. R. Leonard 105, Corbett, 7.20, 4.45; 3. Plain Polly 104, Townrow, 3.00, Temps 1:53-2-5. Euphrates, Sligo Branch, Solo, Royal Highness ont aussi couru.

Septième course, 1-1-6 mille.—1. Sandpile 10, Leonard, 21.20, 4.70, 2.85; 2. Rock and Rye 114, Abel, 3.40, 2.55; 3. Ifs and Ands 104, Arnold, 2.55, Temps 1:48-2-5. Miss Carey, Lampy, De O'Mara, Jimson, Van Patrick, Beaky Sue ont aussi couru.

INSCHITS A WINDSOR  
Voici la liste des inscrits aux courses de jeudi après-midi:  
Première course, 5-1-2 furlongs.—1. Eliza Jane 95, Townrow 34.20, 10.05, 4.40; 2. Taurus 110, Brown, 5.65, 3.40; 3. Cloth Hall 110, Moore, 3.30, Temps 1:43-1-5. Attack, Fatal Dart, Fairbank ont aussi couru.

Battle On 110.  
Cinquième course, 6 furlongs.—St. Valentine 103; Step Along 103; Color Sergeant 103; Patsy Jane 97; Statry 97; Brown Sugar 112; Torch 110; Spanish Aster 97; Rival 105; Broad Axe 105; Meknes 105; Harass 112; Jack Bauer 105.  
Sixième course, 6 furlongs.—Powder 110; Gold Mint 105; Cluriana 110; Montello 105; Sator 100; Forward Pass 110; Hourmore 110; Poland 110; Tank 110; The Abbe 110; Head 104; Dick Moon 110; Adventure 117; Rubinstein 102; Louisville & Nashville 110.  
Septième course, 1-1-6 mille.—Norman 108; Marengo 109; Barn Dollar 109; Indian Tales 106; Brig O'Doon 109; Head Cover 109; Gettysburg 109; Drama 97; Sir Maurice 109; Talequa 104; Watts 104.

## A Chicago

Chicago, Ill., 31.—Résultats des courses de cet après-midi au Parc Hawthorne.

Première course, 5-1-2 furlongs.—1. Honey, Fish, 114, Doehm, 4.62, 3.04, 2.38; 2. Eagle Shot, 114, Hunter, 5.58, 4.06; 3. Open Go Shut, 109, Russell, 5.72, Temps 1:07-3-5. Pieces of Eight, La Petite, Twentytwo Sixty, oLillias, oMy Darling, Sailing Ship, Fetgorty, oHupwai ont aussi couru.

Deuxième course, 6 furlongs.—1. Dizzy Blonde, 105, Boller, 14.14, 8.04, 3.86; 2. Geo. Groom, 115, De prena, 5.60, 3.14; 3. Agnes Call, 112, Russell, 2.54, Temps 1:12-4-5. Cimmerian, Cream Puff, Miss Rosedale, oCapperton, Winifred, Crooked Work, Waimanu, oStudy Stella ont aussi couru.

Troisième course, 1-1-6 mille.—1. Sandrine, 110, Allen, 7.24, 3.50; 2. Bathilde Set, 91, Boller, 31.02, 19.66; 3. oShasta Billy, 108, Hughes, 8.10, Temps 1:47-1-5. Little Annie, oTribal, Sobroso, oKitten on the Keys, Far Over, Mart Bunch, Forehand, Dolly Bay, Harvey Stedman ont aussi couru.

Quatrième course, 6 furlongs.—1. Hot Time, 104, Meyer, 23.84, 11.08, 7.52; 2. Lady Marie, 90, Russell, 8.54, 9.62; 3. oAnna Margaret, 11, 104, Deprema, 7.42, Temps 1:11-4-5. Cloniaslee, Sixty, oPeggon Wing H. Reputation, Orestes II ont aussi couru.

Entrée Riley et Harrison.  
Cinquième course, 1 mille 70 verges.—1. G. L. Stewart, 104, R. J. K. 6.70, 3.56, 3.12; 2. Georgia Rose, 101, McNeill, 4.28, 3.04; 3. Eleven Sixty, 110, Smith, 5.64, Temps 1:42-4-5. Enthusiast, Edward, Lanier, Prince Ronald, Topboot, Quibler ont aussi couru.

Sixième course, 1-1-6 mille.—1. Ruane, 113, Deprema, 3.50, 3.44, 2.72; 2. The Huguenot, 109, McCrossen, 13.04, 7.91; 3. Reddy Fox, 101, Jenner, 8.22, Temps 1:46-1-5. Blue Mack, Jenny Dear, Violet Betty, Boatarone ont aussi couru.

Septième course, 1-1-6 mille.—1. Charisetta, 100, Deprema, 5.30, 2.88, 2.56; 2. Honore, 104, Gering, 3.56, 3.32; 3. Golden G., 105, Kinsler, 15.84, Temps 1:47-1-5. Spellbinder, Princess Elma, Nereid, Dorothy Adams, Torch, Encanto, Loyal Legion ont aussi couru.

LES INSCRITS A CHICAGO  
Voici la liste des inscrits aux courses de jeudi après-midi:  
Première course, 5-1-2 furlongs: Mo neague 98, Go Away 94, Paprika 110 Miss Furbelow 104, Senator Seth 101, Bogan 104, Dixie Prince 115, Kelnor 104, Memoria 109, Edgeware 96, Fair Lark 93, Jim Bridger 111, Marys Top 107, Respond 108, Hedera 105, Gene Oliver 96, True Pie 104.

Deuxième course, 6 furlongs: Laska 104, Trifle 96, Sixty 106, Smoky Day 108, Julie Lane 105, New Beauty 101, Needle 101, oForegone 104, Red Pennant 105, C. Prioren 108, Jeannette S., 95, Theo. Fay 113, President 111, Sand Witch 98, Doctor Glenn 117.

Troisième course, 6 furlongs: No se Dive 106, Frank Andrews 108, Col Tota 104, Renberg 109, Nairbce 106, Sun Lotus 100, Flight 104, Queen Olivia 101, Midrel Boy 101, Capt Haney 109, Trans 111, Quakea Mario 106, Tamal Dick 104, Wildrake 119, Little Ginka 105.

Quatrième course, 6 furlongs: Coy 108, Frances Rock 108, Cold Cream 96, Kyrack 113, Seminola 105, Penola 104, Mickey Free 104, Levoy 116, Blaze II, 105, Monastery 104, Tabno 108, Col Schooler 113, Cream Puff 110, Common Denomination 108, Rushee 103, Red Luck 104.

Cinquième course, 5-1-2 furlongs: Bruno 112, Rooy 112, oRout Trip 107, Kay 107, Hallstrom 112, Billy 107, Hiram 112, Congress 112, Liss K., 112, bEdgewater 107, Crestwood 112, Rhubarb 112, Clearing House 107, a-Keeping Time 112, b-Capt Lawton 107, a-Entrée de Coldstream, b-Entrée de Neomore.

Sixième course, 1-1-6 mille: Social 107, Donna Santa 106, Bonaparte 111, Finland 108, Golden Sight 98, Sneeked Beauty 101, Fore Star 106, Dolly Bay 103.

Septième course, 1-1-6 mille: The Post 104, Peter Decoy 104, Halu, 109, Sporty McGee 113, Cronan 105, Scotland Forever 108, Prince Tii 108, Fretwell 116, Fire Under 111, Betty Elvira 99.

A Saratoga  
Saratoga Springs, N.Y., 31.—Résultats des courses de cet après-midi:  
Première course, 1 mille: 1. Potent, 110, Fisher, 7-5, 1-2-1-4; 2. Ambition, 104, Craigmile, 7-5, 3-5; 3. Gnome II, 114, Kelsay, 7-5, 3-5; 4.3-4-5. Big Heart, Sam Jowl, Saratoga Maid, Guelph ont aussi couru.

Deuxième course, 5-1-2 furlongs: 1. Ciraoli, 112, P. Walls, 5-1, 7-5, 1-2; 2. Rendez-vous, 115, Robbins, 7-5, 3-5; 3. Inca, 112, Malben, Temps, 1:07, Afame, Mabel Dale, Stella May, Nat Clyman, Irish Lord ont aussi couru.

Troisième course, 5 furlongs: 1. Bedella, 116, L. Fator, 11-10, 2-5, 1-2; 2. Glade, 116, Ellis, 1-1, 2-5; 3. Helenita, 107, M. Garner, 3-1, Temps 1:01, Stalfy, Golden Fair, Manuscript, Spanish Princess, Ratification.

Quatrième course, 1-1-6 mille: 1. Abul Fath 104, E. Bernes, 4-1, 3-5; 2. Display, 117, Malben, 1-4, 1-2, Bud- dy Bauer, 107, Common. Temps, 2:02-5. Trois partants seulement.

# DE GROS CHANGEMENTS SE FERONT DANS LES MAJEURES

Il est question que Cleveland échange Shaute et Larsen pour Bennett, Wingard et Jones. — Plusieurs autres clubs parlent aussi d'améliorations pour l'année 1928.

New-York, 31.—S'il faut en croire les rumeurs qui circulent dans les cercles de bases, il y aura d'énormes changements de fait pour l'année prochaine. Si toutes les nouvelles qui circulent se réalisent, les clubs de la deuxième division seront de beaucoup renforcés.

Phil Ball, du club St-Louis Brown, a déclaré dernièrement, qu'il avait l'intention de reconstruire son équipe à neuf. Il veut que son équipe constitue une attraction aussi formidable que les Cardinals, qu'il ne peut être comparé à Bennett.

Shaute et Larsen, deux lanceurs des Indiens, semble être de bons lanceurs. Le premier devrait être l'un des meilleurs lanceurs gauchers. Larsen, après avoir fait belle figure l'an dernier, n'a pas paru en condition, sous la direction de McCallister.

D'autres transactions de St-Louis sont aussi mentionnées. On dit que George Slater et Elam Vangilder passeront aux Athletics d'ici à quelques mois. Eddie Rommel et Howard Emske passeront aux Browns. Connie Mack a nié cette transaction mais ceux qui sont bien informés disent que l'affaire a été pratiquement réglée lors de la dernière visite des Athletics à St-Louis.

Les White Sox veulent obtenir Ken Williams et Oscar Millio. On dit qu'ils ont fait une offre considérable pour ces deux joueurs.

AVEC ST-LOUIS  
St-Louis, Mo., 31.—Les Cardinals annoncent qu'ils ont acheté trois lanceurs droitiers, Sylvester Johnson, Allyn Stout et Fred Frankhouse, du Syracuse, de la Ligue Internationale. Le prix n'est pas connu. On ne dit pas quand ces joueurs se rapporteront.

Cleveland se propose de faire quelques changements afin que les Indiens soient de nouveau aspirants au championnat. On ne dit pas grand chose de la part des clubs Washington et Detroit mais Frank Navin et Clark Griffith ont admis que certains changements s'imposaient. On dit que ces deux clubs obtiendront des nouvelles recrues qui ont fait leur marque dans les circuits mineurs.

La principale transaction dont il soit question de ce temps-ci intéresse les Indiens et les Browns. On rapporte qu'ils ont parlé de laisser partir des sommes comme Sam Jones, Ernie Wingard, Herschel Bennett, Joe Shaute et Emil Larsen.

Cette année ces joueurs n'ont pas donné beaucoup satisfaction. Jones et Wingard, dont Howley comptait pour 35 parties, ont été loin d'être arrivés là. Bennett n'a rien accompli de merveilleux.

On considère qu'un changement d'environnement ferait du bien à ces trois joueurs. Lorsqu'il est en bonne condition, Jones est considéré comme l'un des meilleurs lanceurs. Sous Howley, Wingard n'a rien fait tandis

renewent pleine d'intérêt. Au commencement Gauthier est le meilleur mais dans la troisième ronde il fut sauvé par la cloche. Il se reprit cependant dans la ronde finale et profita de l'anxiété de son adversaire pour le mettre hors de combat.

Vandetta a donné une bon combat à Ouellette et les juges ont demandé une ronde supplémentaire avant d'accorder la décision au porte-couleur du National. Ouellette a commencé lentement mais il a bien fini. Sans l'avantage de Vandetta dans la première ronde, la décision lui aurait probablement été décernée.

La surprise de la soirée a été sans nul doute la décision remportée par Gordon Sauvé, du National, champion de la province à 118 livres, sur Jimmy Connolly, de Verdun A.C., champion du Dominion dans la même poids.

Sauvé n'a pas eu une marge considérable et une décision de nullité aurait sans doute été plus juste. Les deux boxeurs ont fait preuve de beaucoup d'habileté et ils se firent surtout remarquer par leur prudence. Ils évitaient les coups portés par l'adversaire et sacrifiaient les chances de compter dans la crainte d'encasser.

La décision n'a pas rencontré l'assentiment du public, qui a murmuré un peu. Gendron, un jeune du National, a été mis hors de combat dans une ronde supplémentaire après avoir couché son adversaire, Gauthier, deux fois dans la troisième ronde. En tombant Gendron se frappa le tête sur le plancher et il demeura quelques minutes inconscient.

Ces deux petits boxeurs, qui se battaient à 100 livres, ont fourni une Twelve Sixty, Flood Gate, Dacia, Willie May, Sonny Golden, Margarita ont aussi couru.

INSCHITS A SARATOGA  
Voici la liste des inscrits aux courses de jeudi après-midi:  
Première course, 3 ans et plus, 1 mille, à réclamer.—BZaby Gar 107, Vie 114, Evans 112, oJohnny Campbell 115, aSaratoga Maid 104, Gnome II, 112, Flying All 117, Izetta 109.

Deuxième course, 2 ans, 5 furlongs, 1 mille, à réclamer.—Bokhara 118, Noon Joy 108, xBlue Aster 100, Spanker 108, xDiscovered 100, Marie Blanche II, 112, Saratoga 108, Bird of Prey 115, xMargaret Ahearn 107, Jim-Bean, 1108, Gladys Clark 112.

Troisième course, "The Consolation", 2 ans, furlongs.—Sunchen 112, Happy Time 107, Star Gold 107, Indian Scout 107, Gold Hand 107, Fog 107, Flower Girl 109, Sirdar 108, Charley J. S., 107, Shake It Up 107, Broom Whisk 112.

# DE GROS PROGRAMMES DANS NOS LIGUES DE BASEBALL

La Ligue de la Cité a deux "double headers" pour dimanche et lundi, au terrain du Mile-End. — Le club "House of David" donnera trois séances à Guybourg.

Les Chappies, l'équipe la plus populaire que Montréal a vue depuis des années, livrera le plus rude combat depuis son arrivée ici lorsqu'elle sera opposée au St-Laurent dans la première joute au programme. Les champion ont été défaits à deux reprises par les Chappies; c'est dire qu'ils se sont un peu à pour faire honneur à leur titre de champion. Ahuntia sera opposé au St-Jérôme en finale. Ahuntia n'a jamais été aussi en danger qu'il l'est présentement. Il partage le titre de champion avec les Chappies. S'il pouvait vaincre St-Jérôme, dimanche, il pourrait se maintenir dans la course. Le St-Jérôme n'a pratiquement plus de chances, surtout depuis que les Chappies jouent comme de vrais artistes. Il n'y a qu'un moyen pour les Jérôme, c'est de gagner leurs cinq derniers matchs, dont 2 avec les Chappies. Ce n'est pas qu'ils soient incapables de jouer ce tour, pourvu que Bélanger ait sa part de chances.

La Ligue de la Cité jouera un autre double programme, lundi, Fête du Travail. Après cette date, les amateurs ne verront que trois séances. Chacun se fera un plaisir de retourner au Shamrock, dimanche et lundi. Voici les programmes pour les deux journées:

DIMANCHE  
1.30—St-Laurent vs Chappies.  
3.30—Ahuntia vs St-Jérôme.

LUNDI  
1.30—St-Jérôme vs Chappies.  
3.30—St-Laurent vs Ahuntia.

A GUYBOURG  
Le maire de Montréal, l'hon. Médéric Martin, a promis aux directeurs de la Ligue Indépendante qu'il recen-

nal gagne par décision contre Hyman, Indépendant.  
Classe 126 livres:—Dalton, Verdun A.C., bat Mathews, Y. M. C. A., par décision.

Classe 135 livres:—Roberge, Ste-Brigide, gagne la décision après une ronde supplémentaire contre Stevens, Indépendant.  
Classe 126 livres:—Dunn, C.P.R., gagne la décision sur O'Connell, Verdun A.C.

Classe 147 livres:—Kendall, National, gagne la décision sur Racicot, National.  
Classe 135 livres:—Fred Volkert, Ste-Brigide, gagne par décision sur Venet, Highlanders.

Classe 118 livres:—G. Sauvé, National, gagne la décision sur Jimmy Connolly, Verdun A.C.

LES TROTTEURS  
A ST-HILAIRE  
A St-Hilaire, grandes courses de chevaux, dimanche prochain le 4 septembre. S'il fait mauvais, les courses seront remises au dimanche suivant, le 11 septembre. S'il pleut la veille ou dans la nuit le rond sera en parfait état.

SOIREE DE BOXE UNIQUE  
A MONTREAL  
Les amateurs de boxe de Montréal vont voir un précédent unique dans l'histoire de la boxe de la métropole quand les 8 boxeurs de deux navires de la marine anglaise qui sont dans notre port seront mesurés à 8 de nos boxeurs locaux le soir du 9 septembre.

M. Ernest Methivier, inspecteur des combats de boxe d'amateur pour la province, s'occupe en ce moment de la préparation des combats qui auront lieu au commencement de septembre.

LE NOTRE-DAME  
IRA A VERDUN  
Contrairement à ce qui a été annoncé, le Notre-Dame ira rencontrer le Verdun, dimanche prochain au lieu de l'Épiphanie. Après une entrevue avec ce dernier le gérant Desautels en est venu à une entente afin qu'il puisse recevoir l'équipe de Chappie Johnson, étant le seul dimanche de libre de ces derniers. La rencontre Notre-Dame vs Épiphanie a été remise au 25 septembre et les nombreux partisans qui attendaient cette partie

PRINCESS CE SOIR  
L'ÉTOILE-ROUGE de la scène  
MAMIE SMITH ET SA TROUPE  
40 ARTISTES TOUS DE COULEUR  
La meilleure troupe d'artistes en tournée  
Prix populaires: \$1.50, \$1.00, 50c.

Sem. proch.—Billets en vente  
La meilleure de toutes les pièces mystérieuses. Directeur du National Theatre, Cité de New-York.

FOG  
Par JOHN WILLARD  
Au sur de "Cat and Canary"  
Prix: 50c à \$2.00.  
Soyez prudents, achetez vos billets dès maintenant.

LA PLUS GRANDE HISTOIRE D'AMOUR  
des temps!  
Un drame entraînant et captivant, un roman d'une beauté et d'une hardiesse inouïables.

LILLIAN GISH  
dans son plus grand triomphe  
'ANNIE LAURIE'  
avec NORMAN KERRY  
Attraction spéciale supplémentaire de la scène et nouveautés de l'écran

SAINT-DENIS  
COMMENCANT AUJOURD'HUI  
"Les Orphelins de la Chance"  
Drame en 5 actes par M. A. P. Denny et Jules Béril. Divulguement: Mlle H. Béril, dans le rôle de l'Orphelin. Cinéma "Shadow of the Monks".

JAYEY  
MUTUAL BUREAU  
Deux fois par jour—2.15—8.15 p.m.  
HARRY LEVINE dans "BRIGHT EYES"  
Matinée quotidienne spéciale 25c



L. Guthrie dira-t-il que c'est encore de la fiction ?

Nous trouvons, dans un quotidien d'hier soir, la dépêche suivante:

Ottawa, 31. — Depuis qu'il est ministre des finances l'hon. James A. Robb a réduit la dette nette nationale du Canada, de \$105,000,000, réduisant ainsi considérablement le montant d'intérêt payé annuellement.

La diminution de l'intérêt sur la dette, pour l'année fiscale 1923-24, a été de \$272,792; de \$946,083, pour 1924-25; de \$446,618, pour 1925-26; de \$1,037,513, pour 1926-27.

La diminution de la présente année fiscale égale celle de l'année dernière, assure-t-on.

M. Guthrie dira probablement encore plus fort, — car la diminution de la dette est plus prononcée, — que ce n'est là que de la fiction. Nous connaissons bien maintenant le chef conservateur. Nous savons à quel point il est un homme d'affaires. Nous savons à quel point il est un homme d'affaires. Nous savons à quel point il est un homme d'affaires.

Evidemment, le chef conservateur lit sans plaisir des nouvelles aussi encourageantes pour tout le pays. Sous un régime conservateur, si pareille diminution de la dette s'était produite, ce n'est plus été de la fiction, mais bien une réalité, un bienfait de l'administration, une preuve de la bonne conduite des affaires du pays. Mais sous un régime libéral, il n'y a pas de réduction possible de la dette si M. Robb n'arrive pas avec 52 millions à racher une échéance de 100 millions.

C'est la critique que faisait récemment M. Guthrie de la déclaration officielle annonçant une réduction de la dette pour un montant de \$2,000,000. Mais va-t-il dire maintenant que la réduction de la dette est constante et qu'en quatre ans, elle atteint le chiffre magnifique de \$105,000,000?

C'est pour le coup que le chef conservateur, la plus importante candidature de la prochaine convention conservatrice de Winnipeg, va sortir de ses gonds et annoncer que ce n'est plus seulement de la fiction, mais que c'est de la fantasmagorie toute pure.

L'hon. M. Robb est, depuis quelques années, à se tailler une réputation de grand argentier comme nous en aurons eu assez rarement dans le passé. L'hon. M. Robb peut se glorifier des résultats qu'il annonce au peuple: jamais aucun trésorier conservateur n'a eu un tel privilège. C'est cela qui les irrite et leur inspire des commentaires aussi dénudés de sens que mal à propos.

C'est un fait indéniable que la dette du Canada diminue sensiblement tous les ans. Les statistiques sont là pour le prouver et si M. Guthrie voulait être sincère dans sa critique, il se donnerait au moins la peine de se renseigner à bonne source avant de lancer des allégations aussi stupides que celle du pique-nique politique de Dufferin et Simcoe.

M. Guthrie aura beau répéter que ces réductions de la dette ne sont que de la fiction, il n'arrivera jamais à convaincre le contribuable qui, lui, s'en rend compte par la diminution des impôts. Et tout homme d'affaires intelligent sait fort bien qu'un gouvernement ne peut se payer le luxe de réduire les impôts quand une diminution correspondante de la dette ne vient le lui permettre.

Il n'y a que M. Guthrie pour qui la réduction de la dette n'est qu'une pure fiction.

Le tarif Fordney frappe aussi les Etats-Unis

Il fut un temps où le Canada était en plus étroites relations commerciales avec les Etats-Unis. L'échange des produits se faisait plus régulièrement et sur une plus haute échelle. Mais il n'en est plus de même aujourd'hui par suite de l'attitude des Etats-Unis en matière tarifaire.

Nous importons beaucoup encore des Etats-Unis, cela va sans dire, mais moins qu'autrefois et nos achats chez nos voisins ne peuvent que diminuer tant que les Américains maintiendront contre nous une barrière tarifaire presque infranchissable. Nos importateurs tournent graduellement les yeux vers d'autres sources d'approvisionnement, particulièrement au sein de l'Empire et autres pays européens.

Mais les Etats-Unis se ressentent aussi de leur politique en ce sens que beaucoup de leurs produits ne sont pas vendus au Canada, du tarif de la nation la plus favorisée que nous accordons à d'autres pays, à part la préférence impériale accordée à certains produits anglais.

Il est tout naturel que nous usions de représailles envers une nation qui a recours envers nous à des moyens aussi draconiens que le tarif Fordney. Car la politique tarifaire américaine ne peut qu'avoir ces deux conséquences: affaiblir le caractère d'amitié qui peut nous lier avec les Américains et diriger nos importateurs aussi bien que nos exportateurs vers d'autres pays.

Cette question a été traitée, lors du congrès national américain sur le commerce extérieur, tenu à Détroit. M. Travers Sweetman, ancien président du Board of Trade de Winnipeg, a montré l'injustice des méthodes américaines et comment elles ne peuvent que soulever le ressentiment parmi nous. "De temps à autre, disait-il, les Etats-Unis ont eu recours à ce tarif d'urgence qui enlève à nos manufacturiers tout espoir de pénétrer sur le marché américain. Je ne citerai qu'un exemple, bien qu'il soit d'un caractère moins important que d'autres. Une compagnie canadienne entreprit la fabrication de courroies particulières de peaux crues. Elles devinrent vite fort en vogue dans les Etats du nord-ouest américain. Soudainement, un envoi de courroies fut arrêté aux douanes américaines et un droit d'urgence de 30 pour cent "ad valorem" imposé. De plus, on retint cet envoi suffisamment longtemps pour que le délai de 30 jours pour l'appel soit passé inaperçu des expéditeurs qui apprirent ultérieurement cette mesure. L'usage de ce tarif d'urgence enlève à nos manufacturiers toute possibilité de profiter du marché américain et ils ne dépendent rien pour se l'assurer. Pensez-vous que l'effet rétroactif de ce tarif d'urgence puisse développer les bons sentiments entre les deux pays?"

Bien d'autres exemples analogues peuvent être cités contre nos produits naturels et cela porte naturellement nos producteurs à rechercher plus intensivement le marché impérial britannique. Les Américains comprennent aujourd'hui, qu'ils perdent plus qu'ils ne gagnent de cette façon. C'est d'ailleurs M. James A. Farrell, président de la United States Steel Corporation qui le disait à ce même congrès:

"Les produits américains sont invariablement sujets à un tarif beaucoup plus élevé en Canada et nous sommes en désavantage quand nous faisons la comparaison avec ce qui est accordé par le Canada aux autres nations industrielles recherchant le marché canadien. Par exemple, la Belgique bénéficie d'un tarif plus bas en Canada que n'en ont les Etats-Unis pour les produits métallurgiques. Nous pouvons nous demander si réellement le Canada perd, par suite de notre tarif, autant que nous perdons nous-mêmes à cause du traitement canadien."

Evidemment, les Etats-Unis ne peuvent s'attendre que nous leur accordions le traitement de la nation la plus favorisée quand eux-mêmes frappent nos produits d'un impôt exagéré, prohibitif. Ils le reconnaissent aujourd'hui,

comme l'explique M. Farrell, mais ils devront, comme il conclut lui-même, "chercher à développer le désir sincère d'établir de meilleures conditions réciproques pour ce qui est du commerce canado-américain." Après avoir imposé ce tarif d'urgence, il leur appartient sans doute de montrer les premiers leur bonne foi en revenant à de meilleurs sentiments.

La faillite de la loi de prohibition américaine

La conférence qui se tient actuellement entre les autorités canadiennes et américaines au sujet de la contrebande nous apporte des faits dont on se doutait bien un peu mais dont la confirmation en surprendra plusieurs.

Les Etats-Unis veulent que le Canada coopère avec eux dans le but de faire cesser la contrebande, non pas des spiritueux, mais bien de la bière et des vins. Plusieurs ne nous croient peut-être pas, mais c'est ce que les officiers douaniers et les représentants du gouvernement des Etats-Unis ont déclaré à la conférence.

Car, ont-ils dit, ce n'est pas des spiritueux dont on se plaint à la frontière, mais de la bière et des vins. C'est ce commerce illicite qu'il faut empêcher à tout prix et les Etats-Unis sont prêts à doubler la force douanière à cette fin. De plus, ils demandent notre appui afin d'être plus en mesure de faire échec aux efforts des contrebandiers. Depuis qu'ils ont imposé la prohibition sur leur territoire, les Américains ont dû dépenser des millions de dollars pour lutter contre les opérations des "bootleggers". Cela n'a pas empêché ces derniers d'écouler aux Etats-Unis la quantité de produits qu'ils ont voulu. Il semble que rien ne peut les empêcher.

Mais croit-on que parce qu'on doublera ou triplera la force douanière sur la frontière, cela va faire disparaître la boisson des Etats-Unis? Que l'on se détrompe et nous n'en voulons pour preuve que les déclarations des représentants américains à la conférence qui disaient que pour ce qui est des spiritueux, on n'a pas à s'en inquiéter. Ce ne sont pas les boissons alcooliques qui traversent la frontière: il s'en fabrique couramment aux Etats-Unis. C'est la bière et les vins qui traversent la frontière et c'est à cela que l'on veut mettre un terme, si possible.

Mais ce qui a été approuvé, par exemple, et c'est là où les douaniers canadiens entrent en jeu, c'est que les spiritueux fabriqués aux Etats-Unis traversent au Canada où ils sont vendus à meilleur marché. Ainsi, non seulement les Etats-Unis ne peuvent empêcher que des boissons entrent chez eux, mais ils ne peuvent même arriver à faire cesser la fabrication des spiritueux chez eux.

Ces spiritueux sont vendus ici à meilleur marché: cela se conçoit facilement, car aucun droit d'aucune sorte n'est payé là-dessus. C'est de la boisson froletée, produite clandestinement. Mais ceux qui la consomment prennent le risque d'en subir les conséquences. On a appris dans le passé ce que valait cette liqueur de contrebande.

Les Etats-Unis veulent que nous coopérions avec eux pour arrêter la contrebande. Nous le devons dans une certaine mesure. Nous le devons pour empêcher l'entrée au Canada des spiritueux froletés américains, sans cela nous pourrions bien leur dire qu'ils vont à la police de leur propre territoire. Ce n'est pas de notre faute si les contrebandiers transportent de la bière et des vins.

Mais nos intérêts sont aussi en jeu depuis quelque temps par suite de cette fabrication clandestine de spiritueux aux Etats-Unis. Nous ne devons pas permettre l'entrée au Canada de ces alcools dangereux qui ont déjà fait tant de victimes chez nos voisins.

Ainsi les Etats-Unis donnent le plus bel exemple de la faillite complète de la loi de prohibition que l'on puisse imaginer. Car, non seulement ils n'arrivent pas à faire cesser l'importation de boissons, mais ils ne peuvent arrêter la fabrication même sur leur territoire. Quel résultat déplorable de la prohibition!

Notre loi de tempérance intelligente et bien comprise vaut beaucoup mieux.

Les droits du nouvelliste

La conférence internationale de la presse, tenue à Genève, a compris l'importance de faciliter la tâche des journalistes, particulièrement des nouvellistes dont le devoir consiste à fournir aux lecteurs, chaque jour, les nouvelles d'événements de toutes sortes.

Trop souvent, il arrive qu'on sème des obstacles sur la voie des journalistes. Nous en avons des exemples tous les jours et cette situation ne devrait vraiment pas exister. Non seulement elle nuit au travail du nouvelliste, mais elle est cause aussi que le lecteur est mal informé, que les nouvelles qu'on lui sert ne sont pas exactes.

Il en résulte fréquemment que des protestations émanent des milieux intéressés. Très souvent, il arrive qu'un nouvelliste, voulant à tout prix obtenir une information qu'on ne lui donnait qu'à demi ou qu'on lui refusait carrément, se lance dans la vraie fiction, la plupart du temps, complètement en dehors de l'exactitude. Immédiatement, une protestation arrive qui contient le vrai côté de la nouvelle que l'on recherchait.

Mais il est aussi un autre domaine où le nouvelliste devrait être plus libre d'accomplir sa tâche. Nous admettons qu'il est parfois indispensable de maintenir le huis-clos le plus sévère. Les gouvernements, par exemple, ne peuvent tolérer la présence de correspondants ou de nouvellistes à leurs séances de cabinet. Ce serait stupide d'y songer. Il en va de même des importantes conférences d'un caractère privé; mais en dehors de cela, il y a la nouvelle ordinaire de chaque jour que le nouvelliste ne peut parfois obtenir facilement parce qu'on lui obstrue le passage.

Le nouvelliste, le représentant d'un journal devrait, semble-t-il être universellement accepté comme tel et on devrait lui faciliter sa tâche au lieu de la lui rendre plus ardue.

Nous avons un récent exemple à ce sujet. Lors de la visite de M. Baldwin et des deux princes royaux à Kingston, des correspondants de journaux britanniques n'ont pu obtenir le droit de passage dans cette ville, les gardiens le leur refusant sous aucun prétexte et ne reconnaissant pas leur laissez-passer. Quelle nouvelle ces correspondants ont-ils pu transmettre à leurs journaux de la visite royale à Kingston et quelle idée emporteront-ils de notre sens de la civilité?

Le journaliste "bona fide", muni d'un laissez-passer en bon et due forme, émanant du chef de police, — comme ici, — ou de toute autre personne désignée, devrait être admis partout où il y a matière à information, dans le domaine du possible, toujours. Ce laissez-passer devrait être accepté et reconnu de tous les pays où la presse exerce une certaine influence.

C'est pourquoi nous approuvons entièrement la résolution adoptée à la conférence internationale de la presse de Genève à ce sujet. Il est difficile de prédire que cette résolution aura immédiatement son heureux effet partout, mais elle nous enseigne tout de même à respecter le laissez-passer qu'on distribue aux journalistes.

Ce droit de cité, en quelque sorte, n'est pas émis comme simple formalité. Il est une garantie pour le journaliste qu'il pourra avoir accès partout où il jugera raisonnable d'aller puiser de l'information, particulièrement dans les grandes manifestations publiques.

Billet du matin "Casse-cou"

Quand nous étions tout petits et avant notre rage de sport moderne, nous faisions parfois une partie de "colin-maillard", jeu simple et facile. Celui qui y "était" avait les yeux bandés et cherchait à prendre un ou deux des autres joueurs. Il lui fallait, naïvement, deviner qui il avait pris et, s'il se trompait, tenter de pincer un autre joueur.

Cependant, s'il lui arrivait dans sa course aveugle, de s'en aller vers un obstacle dangereux, toujours un ou plusieurs des joueurs lui criaient: "Casse-cou", et il modifiait sa direction. Dans le sport moderne, il n'y a plus assez de bonnes âmes pour crier "casse-cou" à ceux qui tentent le sort et vont, de propos délibéré, se jeter au-devant de la mort ou du désastre. Il n'y a pas encore très longtemps, la rage était aux courses d'autos et des centaines de vies utiles ont été sacrifiées à cet amour de la vitesse folle. Aujourd'hui, l'auto n'est plus aussi rapide et l'on prend l'auto qu'on lance au-dessus des océans pour aller d'un continent à un autre. Pour un qui réussit, dix échouent, mais le nombre des candidats à la mort grandit tous les jours et nous voyons surgir, de tous les coins de ce qu'on est convenu de nommer l'univers civilisé, de nouveaux amateurs ou praticiens de l'auto qui toujours tentent de dépasser en hardiesse le dernier exploit.

S'il y avait quelqu'un, non seulement pour leur crier: "casse-cou", mais pour leur démontrer que l'auto n'a pas encore atteint le degré de sécurité des autres véhicules moins modernes. Les auto-derby aérien a coûté la vie à dix personnes, dont une jeune fille encore dans la fleur de l'âge, ayant pour elle la beauté, l'insouciance et presque la fortune. Il est certain que celui qui a organisé cette course à la mort ne croyait pas que son concours puisse avoir de semblables résultats, mais ces résultats y sont tout de même et si l'on ne peut améliorer l'aviation qu'en tenant des expériences dangereuses, mieux vaut abandonner pour le moment l'idée d'amélioration.

Il doit exister d'autres moyens de parfaire l'auto que de tenter des randonnées vers un inconnu toujours dangereux, même pour les plus expérimentés.

D'ailleurs, le danger existe toujours pour les plus habitués. Les plus familiers avec le mécanisme d'un avion. Il n'y a que quelques années qu'un de nos amis, héros de la guerre, un "as" du front canadien, s'est fait tuer bêtement en essayant une machine, au camp Borden. Il avait toujours été signalé, non seulement pour son courage, mais aussi pour sa prudence. Pendant quatre années au front, il n'avait jamais endommagé une machine en atterrissant et les seules fois où il était revenu avec des dégâts à sa machine, c'est quand le feu ennemi l'avait atteint.

Cependant, malgré sa science, sa prudence et toutes les précautions qu'il avait prises, il est venu tomber sous les yeux de sa femme qu'il laissait avec deux petits enfants.

Et, là, il ne s'agissait pas d'un caprice fou, mais d'une expérience pour le compte du gouvernement. Que dire des téméraires qui bravent la mort sans y être obligés?

Encore une fois, qu'on leur crie: "casse-cou".

des Hameaux.

SYMPATHIES

Monsieur Eugène Beaulac, secrétaire de la rédaction du CANADA, vient d'avoir la douleur de perdre son frère Adolphe, officier des Douanes de Montréal, décédé après une brève maladie.

Le personnel de notre journal s'unit pour présenter au confrère et ami l'expression de leurs très vives sympathies pour le deuil cruel dont il vient d'être frappé.

EN PASSANT

D'autres aviateurs sont en route au-dessus de l'Atlantique. Ils se rendent cette fois-ci au Canada après être partis de l'Angleterre.

Nous souhaitons qu'il ne leur arrive pas de malchance comme à plusieurs de leurs confrères précédents, non pas tant parce qu'ils viennent en notre pays, mais parce que l'aviation a déjà fait assez de victimes.

Il est rumeur de substituer un service d'autobus au service de tramways de la rue Guy. On voit par là que les autobus sont appelés à se multiplier dans les rues de Montréal.

C'est à encourager, car ce service, tel que déjà établi, donne entière satisfaction et plus il se développera, plus il y aura chance de voir le prix des billets diminuer.

La cité de Montréal continue les expropriations. Après celles de la rue Rachel et du boulevard Pie IX, voici qu'elle s'attaque à la rue St-Grégoire, dans le nord.

Que de troubles et de dépenses nous aurions évités nos pères s'ils avaient su prévoir que l'avenir ferait de Montréal une grande cité et combien cela devrait-il servir de leçon aux dirigeants d'aujourd'hui!

C'est un beau geste que vient d'accomplir le Royal Automobile Club of Canada que celui d'offrir à la veuve de l'agent Ellis un chèque généreux, dont des automobilistes et du club même.

C'est un exemple qui devrait être suivi chaque fois qu'un cas semblable à celui de l'agent Ellis se produit. La famille du défunt n'oubliera jamais une telle aide spontanément donnée.

Les honorables sénateurs Raoul Dandurand et N.-A. Bélouet, nos deux représentants au congrès de l'Union Interparlementaire, viennent d'être nommés membres du conseil de cette dernière.

C'est un honneur qui sera dignement porté et nous félicitons nos deux éminents compatriotes qui illustrent si hautement le nom canadien dans chacune des missions qui leur sont confiées.

L'Association Athlétique d'Amateurs Nationaux lance une campagne de souscriptions afin d'obtenir du public l'aide financière suffisante pour se décharger une fois pour toutes de ses obligations et pouvoir librement songer au développement physique futur des nôtres.

Cette campagne devrait être encouragée fortement par tous ceux qui portent quelque intérêt à cette institution qui accomplit parmi notre jeunesse tant de bien.

LES IDEES ET LES FAITS

Un "crazy-work"

"L'Avenir du Nord" demande avec raison la signification des évolutions de la "Minerve" qui disparaît pour renaître une fois le danger passé. Il dit:

"La Minerve", qui s'est éteinte pendant la dernière campagne provinciale, est réapparue; mais, comme elle est étrange! D'abord, journal hebdomadaire, il se prétend toujours la même "Minerve" qui fut fondée en 1826... Puis, elle est datée de Beauceville... Puis, elle est "éditée en collaboration"... Puis, elle publie chaque semaine les articles de M. Léopold Desrosiers, le rédacteur correspondant du "Devoir", à Ottawa... Puis, elle reproduit, sans en indiquer la provenance, les articles de "La Patrie".

Qu'est donc ce journal, au juste? Une mosaïque ou un "Crazy-work"?

Les accidents de chasse

Nous attirons, la semaine dernière, l'attention des chasseurs sur les dangers de la chasse. Chaque année il se produit de malheureux accidents qui seraient évités si on était prudent. A son tour, la "Tribune", de Sherbrooke, dit à ce sujet:

Chaque année, de malheureux et nombreux accidents de chasse se produisent dans nos régions boisées, et dans la plupart des cas l'imprudence et la distraction sont la cause de ces pénibles aventures. On porte ses armes à feu négligemment; on pointe le canon d'un fusil ou d'une carabine sur un compagnon, alors que l'arme est chargée; on tire d'importe comment et, distraitemment, dans l'importance de la direction; on vise sur un autre chasseur que l'on prend pour un chevreuil ou autre gibier, etc., etc. Il résulte de toutes ces négligences des accidents déplorables qui placent de nombreuses familles dans le deuil. Et pourtant il serait bien facile de réduire le nombre de ces fatalités, si l'on se montrait plus prudent, moins léger et moins distrait. Qu'on y pense.

La candidature Hoover

En marge de la candidature de M. Hoover à la présidence des Etats-Unis, le "Nouveliste", des Trois-Rivières, fait le commentaire suivant:

Le secrétaire Hoover, au contraire, représente des intérêts plus généraux dans toutes les sphères. Il connaît la situation extérieure à fond et la situation intérieure n'a guère de secrets pour lui. Tout récemment, on l'a vu organiser avec une efficacité parfaite les secours aux sinistrés du Mississippi, et personne ne met en doute ses aptitudes à traiter avec logique les problèmes les plus complexes. Il y a néanmoins à tenir compte du fait que certains hommes politiques qui ont toujours beaucoup à faire quant au choix d'un candidat présidentiel ne l'ont pas en odeur de sainteté, à cause, justement, de ses connaissances qui lui permettent d'agir sans avoir à les consulter et à s'incliner devant leurs volontés.

LES CHAHUTEURS

Conte du mois de septembre

Le conte vrai s'adresse à vous collègues de demain, à vous écoliers d'aujourd'hui, à vous tous élèves des institutions scolaires.

Cette semaine verra s'ouvrir, à deux battants l'huis de votre Alma-Mater, il n'est donc de vous donner par la morale qui découle de bons enfants, obéissants, sages, attentifs; de écoliers raisonnables et respectueux.

Lorsque monsieur Lebon, professeur d'Histoire du Canada fut nommé au Mont-Saint-Angel, le recteur lui présenta, en ces termes la classe de quatrième: Ici, monsieur, je vous avertis qu'il y a de fortes-têtes! Vous devrez être d'une grande sévérité.

Et, se tournant vers les élèves: —Je vous prie, que je serai sans pitié! Ceux d'entre vous dont M. Lebon pourrait avoir à se plaindre s'en souviendront! J'ai dit!...

Sur ces paroles le recteur, très droit et très pâle, sortit, et le nouveau professeur resta seul avec ses —fortes-têtes!...

C'était un gros et grand jeune homme de vingt-cinq à vingt-six ans, à l'air triste et calme. Sa chevelure brune était bouclée et ses yeux gris, lui donnaient une certaine ressemblance avec les portraits des penseurs. Il examina les jeunes gens dont on dénonçait ouvertement le mauvais caractère et dit: Or, ça, messieurs, votre conduite laisse à désirer. Je suis averti. Si un homme averti en vaut deux, j'espère que vous m'aiderez à le punir. Il me répugnerait de... porter plainte et de faire punir qui que ce soit.

Après cette assertion, il narra les forgeries de Bigot et les grands malheurs qui en résultèrent pour la Nouvelle-France...

La classe, ce jour-là se termina sans incident.

Pendant la récréation, la conversation roula sur le nouveau professeur et l'opinion prévalut qu'il devait être un bon type.

Car n'empêche qu'il faudra lui faire connaître les beautés du "chahut", dit monsieur Boucher, Boucher, le cancre-bouché, l'instigateur des sabbats scolaires, qui devait à son insolence, une suprématie incontestée.

Ce projet, il faut le dire à l'honneur de la classe, ne suscita guère d'enthousiasme.

Boucher, vexé de son insuccès, se croisa les bras et, hautain, demanda: —Auriez-vous la frousse? Vous êtes donc d'avis, puisque vous haïssez les épaules, de lui laisser prendre un mauvais pli? Moi, j'ai un principe: Dresser, pour n'être pas dressé... Si, au début, nous avions mis le Père Pancreux, nous n'aurions pas été menés par lui à la baguette!

Pour sûr, renchérit Lapiresse, dont la paresse légendaire disputait à Boucher la queue dans leurs compositions et leurs thèmes.

Moi, dit Gaucher, un petit gars aux jambes courtes, au caractère froudeur, moi, je suis de l'avis de Boucher. Faut dresser Lebon! D'abord, il a l'air d'un éléphant. Par ici, mesdames et messieurs! Venez voir l'éléphant apprivoisé, présenté en liberté par le célèbre dompteur Roch Boucher!

Des éclats de rire accueillirent cette saillie. Et la sympathie qu'avait inspirée le nouveau maître s'évanouit.

Des le début de la classe suivante le chahut commença. D'abord, ce fut une entrée bruyante: pieds traînés, toux violentes et prolongées, éternuements sonores.

M. Lebon fronça les sourcils. —Voyons, messieurs!... un peu de silence! Un aboiement d'épagneul enroulé lui répondit.

—Tiens! fit le professeur, il y a donc un chien ici!... Je ne le vois pas mais je l'entends!... Mes amis, je vous engage à le fuir... si vous craignez les puces!

Des rires homériques accueillirent cette boutade. Trente paires d'yeux se braquèrent sur Boucher qui perdit contenance.

Faites attention, Boucher!... ajouta M. Lebon. Je crois que le chien en question se trouve de votre côté...

La joie redoubla. La bonne humeur du professeur triomphait. Mais Boucher avait été trop profondément blessé de sa défaite pour ne pas tenter de prendre sa revanche.

La semaine suivante, il reconquit son prestige.

A partir de ce jour la classe d'histoire fut le théâtre d'un indescriptible désordre.

Vainement, le pauvre maître, d'un air ahuri, suppliait: Messieurs, soyez sérieux!... Des beuglements lui répondaient.

On fit de lui des caricatures, on le traita de mufle, l'effronterie des fortes têtes dépassait la mesure permise.

Rien ne faisait sombrer son calme et sa mansuétude, d'une voix tranquille il continuait la leçon commencée:

—Lorsque M. de Callières mourut à Québec le 26 mai 1703, il laissait la réputation d'un homme intègre.

Les élèves stupéfaits avaient honte. L'instinct d'après le recteur vint s'efforcer de l'état de discipline de la classe. Le professeur, sans hésitation:

—Mais, je n'ai pas trop à me plaindre, monsieur le recteur.

Cette inaltérable douceur eut pour effet de méduser les élèves à tel point que le pauvre pion put faire son cours au milieu d'un calme absolu. Malheureusement, à la sortie, les plus turbulents montèrent les autres et l'exaspération reprit son cours.

Un jour en plein tumulte, le recteur entra.

M. Lebon devint plus pâle que d'habitude.

—Ah! c'est comme ça que vous exercez la discipline?... Je suis édifié. De ma chambre j'entends ce vacarme... Vous aurez de mes nouvelles!

Pour comble, en sortant, le recteur outré, glissait sur une pelure de banane.

Toute la classe était atterrée... et jurait, mais un peu tard — qu'on ne l'y prendrait plus!

Quinze jours plus tard, M. Lebon était déplacé. Il apprit lui-même à ses têtes-fortes, sa disgrâce.

Messieurs, votre conduite inqualifiable a eu un résultat qui sans doute vous comblera d'aise. Je pars demain. Je vous serai obligé de ne pas aggraver ma dernière leçon de vos coutumières facilités. Puis, continuant sa leçon d'histoire au point exact où il l'avait laissée:

Nous avons vu comment M. de Subercase et du Saint-Castin défendirent victorieusement Port Royal contre la flotte du colonel March.

Cette fois, il fit son cours au milieu de l'attention générale. Lors qu'il eut terminé, il consulta sa montre, s'accouda à sa chaise, et demeura silencieux, les yeux perdus dans une songerie lointaine.

Les élèves contemplaient ce bienheureux pédagogue, dont leur malchance avait compromis la carrière, et qui s'en allait victime de sa bonté!

Soudain Boucher se leva et, venant se planter devant M. Lebon surpris:

Monsieur, dit-il, je vous demande pardon... en mon nom... et aussi, je crois pouvoir le dire, au nom de tous mes camarades... Je vous demande

BEAULIEU, GOUIN MARIN & MEROIER  
Avocats, Montréal, 101, Place d'Armes. — Tél. Main 3692.  
L.-E. Beaulieu, LL.B., D.C.R.  
G. Marier, LL.B., D.C.R.  
G. Marier, LL.B., D.C.R.  
Paul Gouin, LL.B., D.C.R.  
Honorables Rodolphe Lemieux, Avocat-Consultant.

GEOFFRION ET PRUD'HOMME  
AVOCATS, PROCUREURS, ETC.  
— Anna Geoffrion, C.E.  
— J.-Alex. Prud'homme, C.E.  
Tél. Main 3610.  
112, rue Saint-Jacques  
Adresse télégraphique: "Geoffrion".  
Western Union Code.

Cook & Magee  
Avocats, Solliciteurs, etc.  
Bâtiment de la Royal Insurance  
2, Place d'Armes, Montréal.  
John W. Cook, C.E., Allan A. Magee, C.E., T. E. Heney, W. C. Nicholson.  
1212-J.N.O.-C. Prof.

P. S. ROSS & SONS  
Montréal, Québec, Toronto, Ottawa, Winnipeg, St. John, Vancouver, C.B.  
COMPTABLES AGREGES  
J. G. Ross, C.A., F.C.A., (Can.)  
A. F. C. Ross, C.A., F.C.A., (Can.)  
J. W. Ross, C.A., F.C.A., (Can.)  
S. R. Campbell, C.A., J. A. Ross, C.A.  
Sydney B. Leckham, C.A.  
W. L. Gatchouse, C.A.  
Guy E. Hoult, C.A.  
88-J.N.O.-Cartes prof.

WILFRID DAMPHOUSSE  
Syndic de Faillite  
CHAS. ARNOLD  
J.A. ROUSSEAU  
426 Power Building  
Plateau: 1211 — 1212  
16-m-j.-s.-j.n.o.

UNE SESSION DE LA COUR DU BANC DU ROI  
a) Avant Juridiction criminelle: des juges de la Cour du Banc du Roi, Montréal, se tiendront au Palais de Justice, en la cité de Montréal, le SAMEDI, 10 SEPTEMBRE PROCHAIN, à 10 HEURES du matin.  
En conséquence, je donne avis public à tous ceux qui auront à comparaître aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.  
Je donne avis aussi à tous les juges de paix, coroners, et autres de la paix pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.  
Le Shérif, OMER LAPIERRE.  
Bureau du shérif, Montréal, 17 août, 1927. 119-15

pardon du mal que nous vous avons fait...  
Le visage de M. Lebon s'éclaira d'un sourire.

—Je ne vous en veux pas, dit-il à Boucher, en lui tendant la main... Je n'en veux à personne... Et je ne peux vous dire combien je suis touché de vos regrets...

Avec une mélancolie infinie, il ajouta:

—Vous êtes encore des enfants, vous ne savez pas... Et c'est pour cela que je ne puis vous garder rancune... Vous me rendez justice... un peu tard

## COUR SUPERIEURE

## CHAMBRE DE PRATIQUE

21 août 1927.  
Présent: Hon. Juge DeLorimier.  
Les jugements suivants furent rendus:

George Brown vs A. F. Rogers Co. Ltd., jugement de consentement pour \$85.00, dette et frais.

V. Thomas vs Fraser Brice Engineering Co. Ltd., requête pour autorisation de poursuivre en vertu de la loi sur les accidents du travail; accordé et jugement de consentement pour \$2,800.

A. A. Bois vs Armand Boileau et al., et H. G. Bois, mis-en-cause; jugement pour \$48.00, intérêt et dépens.

J. Brière vs A. Boileau et al., et H. G. Bois, mis-en-cause; jugement pour \$87.80, intérêt et dépens.

Dame G. Traynor vs G. Traynor; jugement pour \$50.00, intérêt et dépens.

E. Dionne vs L. Lague et al., et A. V. A. et Fils, T.S.; jugement suivant déclaration du tiers-saisi; intérêt et dépens.

Henri Martin vs J. Dubois; jugement pour \$129, intérêt et dépens.

Benjamin Kozlov; requête pour être nommé commissaire de la Cour Supérieure pour le district de Montréal; accordé.

G. Kosub vs Bélanger Cement Work Ltd. et Consolidated Crushed Rock Limited; requête pour autorisation de poursuivre en vertu de la loi sur les accidents du travail; accordé.

J. de Laverne et al. vs Mlle Eva Proulx; régie déclarée absolue.

Modern Brass Novelty Co. vs Said Oulimlar Ltd.; jugement pour \$310.00, intérêt et dépens.

J. H. Magee vs J. A. Goyer et Henry J. Stuart, T.S.; jugement déclarant saisie-arrêt bonne et valable avec intérêt et dépens.

William Ryan vs Carnell & Rossi; requête pour autorisation à poursuivre en vertu de la loi sur les accidents du travail; accordé.

Sylvia Normandin vs Antonio Normandin; requête pour nomination de séquestre; accordé. The Sun Trust Co. Ltd., est nommé séquestre.

DE PASSAGE  
A MONTREAL

Montréal-Carl J. Gray, fils, président de l'Union Pacific Railroad, a passé la journée d'hier, à Montréal, arrivé le matin de Portland Me., à bord du convoi du Canadian National. M. Gray était accompagné de sa femme et de ses deux enfants et il est parti, hier soir, pour Chicago et Omaha, Nebraska.

Service de trains voyageurs pour la Fête du Travail

Le Pacifique Canadien annonce les additions, modifications et suppressions suivantes dans le service des trains à l'occasion de la Fête du Travail.

L'heure indiquée ici est l'heure normale de l'est, soit une heure plus tard que l'heure avancée.

Montréal-St-Agathe-Labelle  
Dimanche 4 septembre

Le train No 465, de Montréal, G. V., à 4.10 p.m., arrivant à Shawbridge à 6.05 p.m., sera retranché.

Le train No 448, de St-Agathe à 4.30 p.m., arrivant à Montréal, P. V., à 7.00 p.m., sera également retranché.

Le train No 458, qui quitte St-Agathe à 6.30 p.m., n'en partira qu'à 6.50 p.m., et circulera vingt minutes plus tard que son horaire ordinaire, jusqu'à Pimont inclusivement; de Shawbridge il suivra l'horaire du train 464 jusqu'à Montréal.

Le train No 460, de Montréal à 4.00 p.m., à 6.12 p.m., arrivant à Montréal, P. V., à 10.00 p.m., ne comprendra pas de wagon salon.

Lundi, 5 septembre

Un train spécial quittera St-Agathe à 4.00 p.m., pour Montréal, arrêtant à toutes les gares jusqu'à Mont-Rolland inclus, de là sans arrêt, arrivant au Mile-End à 6.20 p.m., et Montréal, P. V., à 6.35 p.m.

Un train spécial quittera St-Agathe à 6.30 p.m., pour arriver à Montréal, P. V., à 7.00 p.m., remplaçant le train actuel No 450 et faisant les mêmes arrêts.

Un train spécial quittera St-Agathe à 5.50 p.m., pour Montréal, P. V., arrêtant à toutes les gares jusqu'à Shawbridge inclus; de là sans arrêt, arrivant au Mile-End à 8.00 p.m., et à Montréal P. V., à 8.15 p.m.

Un train spécial avec wagon-salon quittera Labelle à 4.30 p.m., arrivant à Montréal, G. V., à 8.35 p.m., remplaçant le train No 454 et faisant les mêmes arrêts.

Un train spécial, avec wagon-salon, quittera Labelle à 4.50 p.m., arrêtant à toutes les gares jusqu'à St-Agathe dont il partira à 6.30 p.m., pour arriver à Montréal, P. V., à 8.50 p.m., remplaçant le train No 458 et faisant les mêmes arrêts.

Un train spécial, avec wagon-salon, quittera Shawbridge à 7.45 p.m., pour arriver à Montréal, P. V., à 8.25 p.m., remplaçant le train No 464 et faisant les mêmes arrêts.

Bagages

Lour éviter tout retard sérieux dans la circulation des trains des voyageurs, les bagages en destination de Montréal, de Labelle et des endroits au sud ne seront pas transportés sur les trains de l'après-midi du 5 septembre. Ces bagages seront mis à bord d'un train spécial qui suivra le dernier train des voyageurs et la livraison n'en sera faite à Montréal que tard dans la nuit ou le lendemain matin. Les voyageurs devront donc prendre avec eux tout ce dont ils auront besoin immédiatement ou encore faire évaluer leur bagage au moins deux à trois heures avant le départ du train du 5 septembre.

Sherbrooke-Montréal  
Lundi, 5 septembre

Un train spécial avec wagon-salon quittera Sherbrooke, à 4.00 p.m., et arrivera à Montréal, G. V., à 8.10 p.m., circulant par Knowlton et Englewood, arrêtant à toutes les gares intermédiaires, sauf Vimy et St-Brigide.

Le train No 203, de Sherbrooke à 2.10 p.m., circulant par Adamsville et arrivant à Montréal, G. V., à 5.50 p.m., comprendra aussi un wagon-salon.

Le train No 506 d'Ottawa, arrivant à Montréal, P. V., à 8.35 p.m., fera, sur signal, les arrêts additionnels suivants: Dragon, 17.28 p.m., Altonville, 17.33 p.m., et Hudson Heights, 17.35 p.m.

124—29 août-1er sept.

## TABARINADES

## CINQUE SUUM

Nous croyons avoir suffisamment démontré hier, que c'est par ignorance ou jalousie qu'on accuse nos voisins les Américains de ne pas viser à l'éducation du peuple, par la musique dans les parcs, et qu'on les accuse de ne pas être intéressés et plus instructifs que ceux qu'on nous sort d'ordinaire à Montréal, plus artistiques même que les anciens programmes du Parc Sohmer, de moins plus abondamment sélectionnés.

Mais, d'autre part, il n'est que juste de donner ici à qui mérite est dû, dans ces colonnes, et nous sommes convaincus que parmi nos chefs de musique, M. J. J. Gagnier a fait et fait encore plus que bien d'autres en vue d'inculquer au peuple de Montréal le goût de la bonne musique. Nous avons publié hier, le programme de musique italienne d'hier soir, au Parc Lafontaine, par la musique des Grenadiers, et nous pouvons dire que ce programme, fort bien choisi, fut accueilli avec enthousiasme par la foule. Il importe également de dire que M. Gagnier est allé jusqu'à nous servir tout un programme de musique religieuse, certain dimanche soir, y compris du Palestrina. Nous avions alors cru que le peuple ne goûterait pas ce genre plutôt sévère, mais c'est le contraire qui arriva. On rappela certains morceaux et l'on demanda d'autres concerts de cette essence.

M. J. J. Gagnier nous a déjà servi deux concerts entièrement composés de musique canadienne, de la musique de Ringette, Laval, Létourneau, Poirier, Gagnier, Layton, Boivert et Gruenwald; et l'autre soir tout le programme était consacré à la musique française de toutes les écoles. Enfin, le fait que M. Gagnier fait lui-même, du haut de l'éstrade, les commentaires destinés à faire connaître au public l'auteur de la pièce qu'il va faire exécuter, est la preuve irréfutable du caractère instructif de ses concerts. Il est bon que nous ayons aussi chez nous des concerts qu'on puisse comparer aux auditions de haute valeur dont s'orgueillissent nos voisins.

LA DERNIERE DES PIECES DE "MYSTERE" AU PRINCESS

C'est plutôt une pièce d'épouvante qu'on devrait dire, mais puisque nos voisins appellent cela une pièce de "mystère", pourquoi la contredire? Il s'agit en l'espèce de la pièce "The Fog" de John Willard, dont le théâtre Princess nous offrira la première au théâtre Princess, la semaine prochaine, à partir de lundi, pièce qui, parait-il, a obtenu un immense succès au "National Theatre" de New-York. Par son intrigue mystérieuse et ses scènes à faire frissonner, cette pièce ressemble si étrangement à une pièce française en quatre actes, jouée à Paris récemment, publiée dans l'"Illustration" et intitulée "Le grand large", que l'on en dirait une copie. Elle est l'œuvre de deux auteurs à pastiche l'autre, sinon copier. Dans "The Fog" (Le brouillard), comme dans "Le grand large", la scène se passe sur un navire mystérieux, voguant sans qu'on puisse voir son équipage, sur une mer inconnue, vers une destination également inconnue. Ils sont là neuf personnes, huit hommes et une femme, en proie à une terreur panique, sautant à la moindre détonation, s'effrayant à l'apparition de figures fantomatiques paraissant dans le brouillard, et perdant presque la raison à la vue d'une trappe qui s'ouvre et par laquelle on voit un homme précipité à la mer. La clef de cette énigme, l'auteur ne veut pas la donner, mais dans "Le grand large", on finit par comprendre que nous avons affaire à une foule d'hallucinés hantés de la manie du suicide. Dans les deux pièces on retrouve le même couple d'amoureux, et on ne comprend guère avant la conclusion, mais l'intérêt ainsi tenu en suspens donne lieu à des scènes qui provoquent la chair de poule chez le spectateur. Enfin, si l'on a une différence dans les détails, elle est pour le moins d'ordre secondaire qu'il est impossible de ne pas admettre qu'un des auteurs s'est pour le moins inspiré de l'autre. Lequel? Toute la pièce est montée par Arthur Hurley et la troupe est dit-on fort bien habillée. A tout événement, on peut être assuré d'avoir du genre Grand Guignol au Princess, la semaine prochaine.

LA MUSIQUE A TORONTO

Un mot à la hâte de M. Léo Roy, notre compositeur distingué de Québec, nous dit beaucoup de bien de l'exposition de Toronto, à laquelle assistait hier, la Prince de Galles. Il nous parle de la splendeur et de l'art des pavillons d'édifices et de la belle variété des expositions, dont plusieurs fort captivantes de la province de Québec, grâce à la pénétration du Pacifique canadien. Mais, il insiste surtout sur les superbes concerts fournis tous les jours par quatre corps de musique excellents, dont le Royal 22ème, de Québec, en tête, sous la

## SUR TOUTES LES SCENES

## Le rapport de l'enquête

Pour tous ceux qui l'ont lu sans parti pris, le rapport du juge Boyer, commissaire enquêteur dans l'affaire du Laurier Palace et des cinémas et théâtres, est empreint d'une grande modération. Mais, ce qui frappe tout d'abord, c'est qu'il semble ne pas vouloir s'éloigner de l'équité, même si ça ne fait pas l'affaire de certains groupes. Dans l'affaire du Laurier Palace, il recommande sans doute les précautions et la prudence, mais il attribue la cause du désastre à cet affolement incontrôlable qu'est la panique.

Mais, d'autres questions se greffaient aussi sur cette enquête: la moralité du cinéma et les représentations du dimanche.

Résumant les quatre cents et quelques témoignages qu'il a pu recueillir au cours de l'enquête, le magistrat ne peut s'empêcher de déclarer que le cinéma n'est pas la bête noire qu'on prétend en faire et qu'il n'est pas immoral, d'une manière générale. Seulement, il se peut qu'en certaines circonstances il soit de nature à trop surexciter les cerveaux trop jeunes; c'est pourquoi, il n'est pas en faveur du cinéma pour les enfants au-dessous de seize ans, accompagnés ou non de leurs parents. Il ne connaît pas par là l'autorité des parents sur leurs enfants, mais il veut simplement dire que dans trop nombreux cas, les parents ne sont pas aptes à juger de la portée d'un spectacle de l'écran sur des imaginations trop jeunes et trop vives.

Quant aux spectacles du dimanche, le juge prend carrément fait et cause pour l'ouvrier, qui, à moins d'être un saint, ne saurait passer tout son dimanche en prière, et qui a bien le droit de profiter de son seul jour de congé par semaine pour en employer une partie à se distraire ou s'instruire. Il est également d'opinion que ce qui n'est pas moral le dimanche n'est pas davantage la semaine, et il considère que les Canadiens de la province de Québec ne doivent pas verser dans le puritanisme outré des autres provinces du Canada. Ce dernier point sera peut-être discuté différemment dans certains milieux, mais le commissaire enquêteur s'est ouvertement rangé du côté de la masse qui réclame de la distraction souvent utile, pour son seul jour de congé.

Dans son ensemble, le rapport doit être considéré comme une opinion intégrée et honnête, émise en haut lieu. Je n'ai pas l'intention d'en citer ici des extraits, nos lecteurs ayant déjà lu, sans doute, cette pièce mémorable qui fera époque dans notre histoire contemporaine. C'est, à tout événement, un rapport à découper, à conserver et à méditer, tant il saura se montrer utile au cours des nombreuses discussions qui va provoquer sa publication.

Gustave COMTE.

direction du Capitaine Chas O'Neill; la "Toronto Concert Band"; la musique du 3me Régiment de Toronto, et celle des "Queens Rangers".

Quand Montréal pourra-t-elle s'enorgueillir d'une semblable exposition?

## LA ROSE DE SEPTEMBRE

Mme Jane Catulle-Mendes écrit au sujet de cette pièce: "Sensibilité, honnêteté, tendresse, avec une jolie idée un peu trop tenue au second plan, la comédie de M. Jacques Deval dégage une très aimable séduction. La jolie idée, la voici. C'est l'influence d'un "milieu", d'une fonction morale, d'une sorte de sainteté acquise sur un cœur et sur un esprit. Ce "lui qui vit pour les autres ne garde guère le droit de vivre pour soi. L'autorité altruiste, la beauté timide, avec sa direction plus épanouissante d'une passion d'égoïste. Elles l'enserment et l'éteignent. La rose de septembre, bre ne s'épanouit pas dans un "champ de blé".

C'est l'idée qui se dégage de "La Rose de Septembre" et qui en fait une pièce recommandable sous tous rapports. Le héros est presque un saint qui jouit dans son village d'une considération sans bornes. Le vieux curé lui rend ce témoignage: "Voilà trente-sept ans que j'exerce mon saint ministère, et je n'ai encore ni ennemi ni baptisé un homme au prêtre de Dieu." Au milieu de sa vie, ce vertueux subit l'épreuve de la tentation à un tel point qu'il en est momentanément aveuglé; mais il trouve sur son chemin son vieux pasteur: "Un chrétien peut manquer à la vertu... un Michel Bellevue ne manque pas à l'honneur. Et il se ressaisit à temps et continue d'être "le phare qui éclaire toutes ces barques".

Le Cercle Lafontaine offrira au public cette charmante comédie dramatique les 26 et 27 septembre prochains, au Monument National.

Le principal rôle masculin sera tenu par M. J.-A. Bertrand; il sera secondé par M. Adrien Filiatrault, (l'abbé Irigoyen) et M. Thos. Chamberland, (Goupe).

Du côté féminin, Mlle Alida Bileau apparaîtra dans Jacqueline; Mlle Jeanne Tardieu et Irène Trudeau lui donneront la réplique.

"LOOSE ANKLES" A L'ORPHEUM

Pour faire diversion avec "The Man who Came Back", l'excellente troupe de l'Orpheum jouera, la semaine prochaine, une comédie finement observée intitulée "Loose Ankles", dans laquelle nous verrons Ann Harper, une jeune fille belle, intelligente, refusant un mariage, parce qu'il lui faudrait se marier et rester avec son mari pendant au moins dix années. C'est une pièce des plus amusantes dans laquelle nous applaudirons Mildred Mitchell, secondée par Victor Sutherland. Ce sera, dit-on, fort amusant.

DOROTHY GISH DANS LA "POMPADOUR"

S'il est une étoile de cinéma plus jolie, plus gauchissante que Dorothy Gish, elle est celle toute désignée pour jouer le rôle de "Madame de Pompadour", le grand film à l'affiche du Capitole, la semaine prochaine, l'un des plus beaux de la compagnie Paramount? Mais, il nous paraît presque impossible de trouver mieux que Dorothy Gish; c'est pourquoi l'on peut s'attendre à beaucoup de cette exquise artiste, dans un rôle tout d'élégance, de frivolité et de passion. Car, on avait tort de s'attendre à ce que ce film soit essentiellement historique, attendu que les amours de la Pompadour avec le jeune René Laval semblent tomber dans le domaine du roman. Il fallait bien rendre sympathique une courtisane qui ne fut au fond que courtisane et qui eut une telle influence

néfaste (pour nous) sur le faible Louis XV. A tout événement, ce sera le film à voir. Ce sera aussi l'ouverture officielle de la saison 1927-28, et M. Dahn saura bien la faire dignement.

## "BIMBO" AU GAVETY

C'est en effet Charles (Bimbo) Davis qui nous présentera la semaine prochaine, la direction de "Stolen Swains". On dit que c'est un burlesque des plus étonnantes, avec de la danse et des couplets à l'emporte-pièce, et tout un essaim de jolies filles pas trop farouches.

## NOS COMPATRIOTES SOLIDEMENT ETABLIS DANS L'OUEST

Dit M. L.-A. Delorme, agent du gouv. canadien, en Nlle-Angleterre

## GRAVELBOURGH

M. L.-A. Delorme, agent du gouvernement canadien en Nouvelle-Angleterre est passé par Montréal, hier, de retour d'un voyage dans l'Ouest canadien qu'il a fait en compagnie de M. P.-A. Lajoie, rédacteur en chef de l'Indépendant de Fall-River et de M. Sansouci, de la Tribune de Woonsocket.

M. Delorme s'est dit enchanté de son voyage et de l'accueil qui lui a été fait dans l'Ouest. "Nous avons constaté, dit-il, le désir de nos compatriotes de l'Ouest de faire connaître aux Franco-Américains la situation avantageuse de leurs groupes tant au point de vue matériel que national."

"Gravelbourg, en Saskatchewan, nous a particulièrement intéressés. Les belles institutions paroissiales, les grandes maisons d'éducation et la richesse des fermes de la région prouvent que nos compatriotes sont solidement établis dans l'Ouest et ont toutes les raisons d'avoir confiance dans l'avenir."

"Gravelbourg qui fut fondé par des Canadiens venus du Québec et des centres franco-américains est une preuve irréfutable de la capacité des nôtres à coloniser les plaines de l'Ouest canadien. Ce fait est d'ailleurs reconnu par les anglo-canadiens. "Nous avons aussi étudié la nord Ontario et le nord-ouest du Québec. Ces régions qui sont relativement proches des centres franco-américains sont appelées à recevoir un grand nombre de nos familles canadiennes qui ne trouvent pas actuellement, en Nouvelle-Angleterre, assez de travail pour vivre."

M. Delorme dit que ses compagnons de voyage et lui n'ont épargné aucune fatigue pour se renseigner sur les ressources et les avantages des régions visitées afin de pouvoir présenter à leurs compatriotes des Etats-Unis un tableau exact des conditions de vie au Canada.

M. Delorme et ses compagnons ont fait tout le voyage par le chemin de fer National du Canada. M. Delorme est reparti hier soir, pour les Etats-Unis par le train de Boston du Canadian National.

Rawdon — Montréal

Train spécial à l'occasion de la Fête du Travail

Le Chemin de fer National du Canada annonce que le jour de la Fête du Travail, lundi, le 5 septembre, un train spécial quittera Rawdon à 6.30 p.m., arrivant à Montréal à 8.25 p.m., faisant tous les arrêts nécessaires pour prendre les voyageurs aux gares intermédiaires. L'heure indiquée est l'heure normale de l'est.

Pour plus amples renseignements, prière d'adresser à tout agent du National Canadian.

123-27, 30, à 1er a

## LES DOMINICAINS DE ST-HYACINTHE EN INDO-CHINE

On attend l'ordre des Congrégations romaines avant de procéder à l'organisation

## VISITE PASTORALE

S. G. Mgr F.-Z. Decelles, de St-Hyacinthe, est partie pour sa visite pastorale, hier

L'ordre de Saint-Dominique, à St-Hyacinthe, a accepté en principe une mission en Indo-Chine. Les limites territoriales de la dite mission ne sont pas encore fixées et l'on attend, avant de procéder à l'organisation, les instructions des Congrégations romaines et de la curie générale. La mission a été acceptée pendant le dernier Chapitre provincial des Dominicains, tenu à St-Hyacinthe. L'Ordre des Saint-Dominique compte actuellement 5,330 religieux, dont 731 sont voués aux travaux des missions.

## DEPART

La Révérende Mère Marie-Caroline de France, supérieure générale de la communauté des SS. de La Présentation-de-Marie, accompagnée de la Rév. Mère Marie-Sainte-Jeanne-Valois, de St-Hyacinthe, supérieure de l'Amérique, part aujourd'hui pour la Saskatchewan, où elle visitera les différentes missions de sa communauté dans cette province. Les RR. SS. de La Présentation possèdent actuellement six missions en Saskatchewan, deux à Duck Lake, une à Prince-Albert, une à Marcellin, une à Le Pas et une sixième, récemment fondée, à Wakaw.

## VISITE PASTORALE

La Grandeur Mgr Fabien-Zoe Decelles, évêque de St-Hyacinthe, partira mercredi, 31 août, pour sa visite pastorale. Il sera accompagné de son frère, le R. P. Joseph Decelles, O.M.I., du Cap de la Madeleine, du R. P. Hyacinthe Couture, O.P., et de M. l'abbé Victor Quintal, de l'évêché. Voici en détail l'itinéraire qui sera suivi par Sa Grandeur: 31 août, 1er et 2 septembre, l'Ange-Gardien de Rouville; 2, 3 et 4 septembre, Saint-Romuald de Farnham; 5 et 6, Saint-Brigides; 6 et 7, Saint-Angèle de Monroir; 7, 8 et 9, Saint-Sauveur; 9, 10 et 11, Saint-Athanasie; 12 et 13, Sainte-Anne de Sabrevois; 14 et 15, Saint-Georges d'Henryville; 16 et 17, Saint-Jacques de Clarenceville; 18 et 19, Saint-Pierre de Verone; 20 et 21, Notre-Dame des Anges; 22, 23 et 24, Saint-Alexandre d'Iberville; 25 et 26, Saint-Damien de Bedford; 27 et 28, Saint-Armand; 29 et 30, Saint-François d'Assise de Frelburg; 31 et 1er, Sainte-Croix de Dunham; 2 et 3, Sainte-Rose de Lima de Sweetburg; 4 et 5, Sainte-Médatrice de Brigham; 6 et 7, Saint-Vincent-Ferrier d'Adamsville; 8 et 9, 2 et 3 octobre, Notre-Dame de Grassy; 4 et 5, Saint-Alphonse de Grassy; 6 et 7, Saint-François-Xavier de Bedford; 8 et 9, Saint-Eduard de Knowlton; 10 et 11, Saint-Bernardin de Waterloo; 12 et 13, Saint-Joachim de Shefford.

## LE R. P. LEGARE

Le R. P. Marie-Joseph Legaré, O. P., est de retour de Louvain, Belgique, où il a fait un séjour d'études. Il a été assigné comme prédicateur au couvent dominicain de Saint-Hyacinthe.

## ECHOS DIVERS

Adolphe Chénette, de St-Hyacinthe, qui avait déjà été condamné pour avoir vendu illégalement de la bière, il y a quelques années par le magistrat du district Emile Marin, a comparu de nouveau, ce matin, devant le même magistrat, pour la même accusation.

Après l'audition des témoins, le magistrat l'a condamné à un mois de prison, et les frais, faute de paiement à trois autres mois.

Le prévenu a été conduit par le géolier R. Bessé à la prison commune du district à St-Hyacinthe pour purger sa sentence.

Jeudi le 1er septembre, en la chapelle du monastère du précieux Sang de St-Hyacinthe à 6 heures 30 a.m., sera chanté un service solennel en l'honneur de l'âme de Mlle L. J. deau, mère de M. l'abbé P. J. deau, aumônier de la commune.

Vendredi le 2 septembre à 6 heures 30 a.m. un autre service solennel en l'honneur de M. l'abbé J. Hubert Nadeau, aumônier du monastère du précieux Sang, sera aussi chanté en la chapelle de cette communauté.

M. Adolphe J. Gaudreau, gérant du Courrier de St-Hyacinthe, qui avait été transporté en l'hospice St-Charles pour y subir une opération pour l'appendicite, est dans un état satisfaisant depuis son opération.

M. Fred Jetté, de Central-Falls P.E. est en visite chez son beau-frère M. le professeur J. B. Bélie.

## NOCES DE DIAMANT

Lundi dernier en la paroisse Notre-Dame du Rosaire, furent célébrés les noces de diamant de M. et Mme Charles Pélouin, née Léonide Brodeur. Le R. P. Omer Pélouin a.j., neveu des jubilaires célébra la messe.

Le Curé de la paroisse le R. P. Turcotte exprima dans une courte allocution la joie de voir les deux époux aux pieds de l'autel après 60 ans de mariage. Après la messe, il y eut réception à la demeure des jubilaires. Le banquet fut servi dans la salle paroissiale. Mlle Cécile Pélouin fut une adresse, préparée par les RR. SS. de la Présentation de Marie. Prirent place à la table d'honneur:

Les jubilaires, le R. P. Turcotte, curé, les RR. PP. Couët, Gaudreau, Perron, des Pères Dominicains de cette ville, le R. P. Omer Pélouin a.j., R. soeur Philippine, fille des jubilaires, les RR. SS. Constance, Ste-Reine, et Ste-Yvonne, nièces des jubilaires.

Après le dîner il y eut discours par les RR. PP. Omer Pélouin, le R. P. Couët.

## LES PELERINS CANADIENS AU RETOUR DE ROME

Ils remercient leur directeur spirituel et leur guide officiel de l'Agence Hone

Les pèlerins du XXVe pèlerinage National canadien, revenus de Rome sont enchantés de leur voyage. Ils se font un devoir de remercier tout particulièrement leur directeur spirituel l'abbé Albert Pineault, et leur guide, M. François Hone, des Voyages Hone, de leur dévouement inlassable, patient et éclairé et de l'horaire exact. Les pèlerins remercient encore Mgr Curotte, consultant des Congrégations au Vatican, chanoine régulier de Saint-Jean de Latran, durant leur séjour à Rome. Il a bien voulu les guider avec beaucoup de bienveillance et de profit pour eux, jusqu'au pied du Saint-Père.

Les hôteliers de première classe, par l'accueil bienveillant, la table saine et abondante, les chambres d'ordre et de propreté avec l'eau courante, reposant bien les voyageurs de leurs fatigues. Partout sur les trains, le service était poli et empressé, les compartiments ordinairement réservés et la table excellente.

Voyages de jour, repos la nuit, haltes appropriées, promenades et excursions en auto-car, musées et monuments, châteaux, restes des fumées de la gloire humaine, visites du monde profane et du religieux, mondes à plaines de vie, de mort, de résurrections et d'attraits, rapides visions trop tôt remplacées par de nouvelles merveilles artistiques et historiques, tout nous a compensés au centuple des fatigues et des ennuis inévitables d'une pareille randonnée, à travers les monts, les vaux, les plaines, les mers, du Canada à l'Angleterre, la Belgique, la Suisse, l'Italie et la douce France.

L'Andamania, de la ligne G. et N. de la "Lettitia", de la ligne Anchor-Donaldson, sur l'Atlantique, la "Princesse d'Orléans" et la "New Haven", d'Angleterre, sur la Manche, nous ont fourni d'intéressantes et sûres traversées. Leurs tables succulentes et variées, leurs domestiques stylés, leurs officiers très courtois, leurs nombreuses promenades nous ont réjoui. Nous avons goûté les sourires du soleil levant, doré, au couchant, sa roue rouge dans l'immensité de l'océan, avec ses nuits profondes, ses accolades sereines et ses fureurs menaçantes.

La "Pierre" de Rome, sur les ruines des Césars, les trois Fontaines sur la triomphante voie Appienne, etc., l'"Immaculée de Lourdes", la Dame Pauvrete, d'Assise, la "Petite Voie" de Lisieux et les "Voies de Jeanne d'Arc", rallumées sur le bûcher de Rouen et la messe chaque jour sur mer, tout nous a pénétrés jusqu'aux moelles d'un sang chrétien renouvelé.

Ainsi se sont déroulés devant nos yeux et dans nos cœurs, les pages de la Grande Histoire. Maintenant, rendus chez nous, nous remercions encore la Providence de nous avoir guidés, protégés, et ramenés au "Canada mon pays mes amours", dans le Canada français qui pratique tous amours sacrés du sol et de la croix.

Signé au nom du groupe des Pèlerins, sur le "Lettitia", Adrien BOLLEAU, Joseph LAPOINTE, Edouard MASSON.

## MONDANITES

Madame Paul Droz, de Paris, belle-fille du célèbre Gustave Droz, auteur de "Monsieur, Madame et Bébé", était à Montréal, l'invitée de M. et Madame Pierre Charton à leur propriété de Lasalle.

M. Salvator Issarel s'est embarqué à Cherbourg, le 3 septembre sur l'"Empress of France" pour rentrer à Montréal.

## Ce Sac et cette Marque de Commerce sont votre GARANTIE



Le ciment "CANADA" n'est pas rien qu'un nom seulement, c'est un produit manufacturé sous la direction de techniciens et avec des ouvriers qui n'ont en vue qu'un seul résultat, celui d'obtenir un excellent produit dont la qualité uniforme assure la permanence.

C'est ainsi que la marque du

CIMENT "CANADA"

a acquis sa renommée mondiale qui donne aux constructeurs cette sécurité indispensable dans l'exécution d'entreprises où il ne faut rien laisser au hasard.

Cette marque de ciment si estimée se vend chez le marchand de votre localité qui a pour l'appuyer notre organisation toute entière et nos vastes facilités d'emmagasinage suffisantes



## UNE VENTE DE \$35,000. DANS WESTMOUNT

Pour des propriétés situées sur la rue Ste-Catherine, Nos 4126 à 4134

\$183,309.

Tel est le total de 31 ventes, dont 19 de \$2,000 ou plus. — Ventes de l'après-midi

(Par la maison Ernest Pitt et Cie) Au cours de la journée, hier 31 ventes d'immeubles ou de terrains situés ont été enregistrées, dont 19 de \$2,000 ou plus, soit pour une valeur totale de \$183,309.76.

La vente principale a été effectuée dans la cité de Westmount au prix de \$35,000 pour des propriétés situées sur la rue Ste-Catherine. Nos 4126 à 4134, et vendues par la Realty Exchange Co., Ltd., à Kaufman Limited. Quant au plus grand nombre de ventes dans un même quartier, c'est celui de Villerville qui l'emporte avec quatre ventes au \$11,464.

Voici maintenant la liste complète des ventes subdivisées par quartier et par ordre d'importance: Rue Ste-Catherine, batières Nos 4126 à 4134, lots Nos 379-9, 10, terrain 50 x 110 pieds. Realty Exchange Co. Ltd vend à Kaufman Limited, \$35,000. I. Kert, notaire—1927.

Ave Bellevue, vacant, lot No 282-309, terrain 6,037 pieds. James Baile vend à Peter W. McLagan, \$1,000 et autres considérations. R. B. Hutchinson, notaire—1927.

Quartier Montcalm. — Ave Papineau, batières Nos 4107 à 4115. No 155-8, terrain 30 x 120 pieds. Darius Ménard vend à Louis Colombe, \$18,000 et autres considérations. J. H. A. Bohémier, notaire—1927.

Quartier St-Denis. — Rue Marquette, batières Nos 5388 à 5398, lots Nos 332-110, 332-111-2, terrain 28 x 108 pieds. François Arpin vend à Edouard Lévesque, \$14,500. J. H. R. Langevin, notaire—1927.

Rue Boyer, batières Nos 4569 à 4573, lot No partie S.E. 328-510, terrain 20 x 100 pieds. Mlle Gladys Fitzpatrick et al vendent à Donat Dagenais, \$7,600. J. R. Crépau, notaire—1927.

Rue Boucher, batières, lot No 247, terrain 42 x 65 pieds. Alexandre Ladouceur vend à Téléphone Ladouceur, \$4,000. J. H. R. Langevin, notaire—1927.

Cité d'Ouestmont. — Rue Elmwood, batières No 64, lot No 36-61, terrain 31 x 100 pieds. Régis Dupré vend à Dame Anthime Fortin, \$13,500. A. Brodeur, notaire—1927.

Ave Cambrai, batières No 10, lot No 43-8, terrain 3,850 pieds. E. Arthur Jackson vend à la succession John Pratt, \$13,175.56. E. H. Laframboise, notaire—1927.

Quartier Maisonneuve. — Rue Hochelaga et Jeanne D'Arc, vacants, lots Nos 17-74 à 772, terrain 17-364, terrain 258 x 75 pieds. J. Henri N. Bourassa vend à The Shawinigan Water and Power Co., \$12,000. E. Biron, notaire—1927.

Quartier St-Paul. — Ave Ash, vacants, lots Nos 3167-248 à 262, terrain chaque lot 24.10 x 93.6 pieds. Mendoza Langlois et al vendent à Willie Giguère, \$12,000. J. W. Boisjoly, notaire—1927.

Quartier Rosemont. — Jée Avenue, batières Nos 6616 à 6650, lot No 207-324, terrain 25 x 105 pieds. Omer St-Jean vend à Alfred Jodoin, \$7,500. J. A. Lalancette, notaire—1927.

Quartier St-Jean-Baptiste. — Rue De Bullion, batières Nos 4154 à 4158, droits dans lot No 133. Samuel Zweig vend à Harry Karmiloff, \$7,000. I. Kert, notaire—1927.

Quartier Villerville. — Rue Lajeunesse et Gouin, batières, lot No 2629-317, terrain 31 x 80 pieds. J. Emile Beaudin et al vendent à Gage Investments Inc., \$5,000. J. E. Beaudin, notaire—1927.

Rue Foucher, batières Nos 8746, 8748, lot No 271-575, terrain 30 x 81 pieds. Rosario Gagnon vend à Gaspard Miron, \$4,714. J. B. Latour, notaire—1927.

Rue Drolet, vacant, lot No 2843-738, Hon. Thibaudau Rinfret vend à Eucher Goyette, \$700. B. Biron, notaire—1927.

Quartier Bourget. — Rue Burnett, batières Nos 51 à 55a, lot No 503, terrain 20 x 70 pieds. Dame Sylvain Gagnon vend à la Société Nationale de Colonisation, \$5,000. J. H. R. Langevin, notaire—1927.

Ville Montréal-Ouest. — Ave Brock, vacants, lots Nos 140-10, 11, 12, 13, partie 14, 140-5, 140-4, terrain 17,588 pieds. Alexander Bannerman vend à J. Arthur A. Choquette, \$4,138.20. G. C. Marler, notaire—1927.

Quartier St-Henri. — Rue Beattie et Notre-Dame ouest, batières Nos 14, 16 Beattie, et Nos 2748, 2750 Notre-Dame ouest, terrain 42 x 80 pieds. Georges Labouché et al vendent à Alphonse Aubin, \$4,500. A. L. Brèche, notaire—1927.

Quartier Notre-Dame de La Grèce. — Ave Beaconsfield, batières No 392, lot No 164-81, Dame William D. D. Pearce vend à Harvey W. Robinson, \$4,500 et autres bonnes considérations. J. E. Lebeau, notaire—1927.

Rue Sherbrooke ouest et ave Patricia, vacants, lots Nos 142-910, 911, terrain 4,842 pieds. René Breunier vend à Louis Labouché, \$2,340 et autres considérations. J. A. H. Bohémier, notaire—1927.

Quartier St-Eusèbe. — Ave Gascon, batières Nos 2111, 2113, lots Nos 159-79, 80, terrain 44 x 82 pieds. Béloni Gervais vend à Uldéric Courtemanche, \$2,600. J. R. Crépau, notaire—1927.

Ville St-Laurent. — Chemin Public, vacants, lots Nos 465-441, 442, terrain 50 x 100 pieds. A. G. Godfroy Papineau vend à la Ville St-Laurent, \$1,500. J. A. Théoret, notaire—1927.

Ville Montréal-Nord. — 5e Avenue, vacants, lots Nos 50-9 à 12. St-Régis Land Co. Ltd (en liquidation) vend à J. H. Mordue Bergeron, \$1,200. G. H. Séguin, notaire—1927.

1ère Avenue, vacant, lot No 38-249, terrain 2,125 pieds. The Montreal Island Investment Co. Ltd vend à Dame Dostie Auclair, \$250. A. A. Giesmont, notaire—1927.

Ave Berlin, vacant, lot No 22-223 terrain 25 x 80 pieds. The Brokerage

Corporation Ltd vend à Mlle Irène Brault, \$115. E. Biron, notaire—1927.

Ville Pointe-Claire. — Montée St-Jean, vacants, lots Nos partie 43, partie 46, terrain 20 x 2039 pieds. Joseph P. Legault vend à la Ville de la Pointe-Claire, \$1,200. B. Brunet, notaire—1927.

Quartier Ahuntsic. — Rue St-Denis, vacants, lots Nos 287-455, 456, terrain 50 x 75 pieds. Wilfrid Lefebvre vend à Rosario Lamoureux, \$400. J. N. Legault, notaire—1927.

Rue Lajeunesse, batières Nos 10912, 10946, 10948, lots Nos partie 245-1, 245-2, 3, 5, 6, partie 245-4. Mlle Marie-Louise Choquette vend à Montreal Trust Co., \$1.00 et autres considérations. L. Morin, notaire—1927.

Côte St-Luc. — Rue Wolsey, vacant, lot No 11-56, terrain 1,875 pieds. Ernest R. Descaud vend à Dame G. William Wagner, \$300. H. Décaray, notaire—1927.

Quartier Mercier. — Rue Charalain, vacant, lot No 17-188, terrain 25 x 75 pieds. Ferdinand Roussel vend à Téléphone Vau, \$25. L. E. Héto, notaire—1927.

Quartier St-Henri. — Rue Dagenais, batières Nos 144 à 148, lot No 1704-129, terrain 25 x 100 pieds. Armand Picard vend à Dame Paul Larose, \$10,500. J. Ménard, notaire—1927.

Quartier Notre-Dame de Grâce. — Ave Dalon, batières Nos 231, 233, lot No 49-132-2, terrain 29 x 90 pieds. Zénon Trudeau vend à Albert Hamel, \$9,000. J. H. A. Bohémier, notaire—1927.

Quartier Maisonneuve. — Rue Bourbionnière, batières Nos 2604 à 2608, lot No 18-923. Albert Deschamps sr vend à Alfred Bonnoyer, \$8,000. J. A. Savignac, notaire—1927.

Quartier Villerville. — Rue Berri, batières Nos 7408 à 7412, lot No 2643-16, terrain 25 x 70 pieds. Louis Morin vend à Dame Edouard Desrochers, \$5,600. J. Ménard, notaire—1927.

Quartier Montcalm. — Ave Papineau, batières Nos 4107 à 4115. No 155-8, terrain 30 x 120 pieds. Darius Ménard vend à Louis Colombe, \$18,000 et autres considérations. J. H. A. Bohémier, notaire—1927.

Quartier St-Denis. — Rue Marquette, batières Nos 5388 à 5398, lots Nos 332-110, 332-111-2, terrain 28 x 108 pieds. François Arpin vend à Edouard Lévesque, \$14,500. J. H. R. Langevin, notaire—1927.

Rue Boyer, batières Nos 4569 à 4573, lot No partie S.E. 328-510, terrain 20 x 100 pieds. Mlle Gladys Fitzpatrick et al vendent à Donat Dagenais, \$7,600. J. R. Crépau, notaire—1927.

Rue Boucher, batières, lot No 247, terrain 42 x 65 pieds. Alexandre Ladouceur vend à Téléphone Ladouceur, \$4,000. J. H. R. Langevin, notaire—1927.

Cité d'Ouestmont. — Rue Elmwood, batières No 64, lot No 36-61, terrain 31 x 100 pieds. Régis Dupré vend à Dame Anthime Fortin, \$13,500. A. Brodeur, notaire—1927.

Ave Cambrai, batières No 10, lot No 43-8, terrain 3,850 pieds. E. Arthur Jackson vend à la succession John Pratt, \$13,175.56. E. H. Laframboise, notaire—1927.

Quartier Maisonneuve. — Rue Hochelaga et Jeanne D'Arc, vacants, lots Nos 17-74 à 772, terrain 17-364, terrain 258 x 75 pieds. J. Henri N. Bourassa vend à The Shawinigan Water and Power Co., \$12,000. E. Biron, notaire—1927.

Quartier St-Paul. — Ave Ash, vacants, lots Nos 3167-248 à 262, terrain chaque lot 24.10 x 93.6 pieds. Mendoza Langlois et al vendent à Willie Giguère, \$12,000. J. W. Boisjoly, notaire—1927.

Quartier Rosemont. — Jée Avenue, batières Nos 6616 à 6650, lot No 207-324, terrain 25 x 105 pieds. Omer St-Jean vend à Alfred Jodoin, \$7,500. J. A. Lalancette, notaire—1927.

Quartier St-Jean-Baptiste. — Rue De Bullion, batières Nos 4154 à 4158, droits dans lot No 133. Samuel Zweig vend à Harry Karmiloff, \$7,000. I. Kert, notaire—1927.

Quartier Villerville. — Rue Lajeunesse et Gouin, batières, lot No 2629-317, terrain 31 x 80 pieds. J. Emile Beaudin et al vendent à Gage Investments Inc., \$5,000. J. E. Beaudin, notaire—1927.

Rue Foucher, batières Nos 8746, 8748, lot No 271-575, terrain 30 x 81 pieds. Rosario Gagnon vend à Gaspard Miron, \$4,714. J. B. Latour, notaire—1927.

Rue Drolet, vacant, lot No 2843-738, Hon. Thibaudau Rinfret vend à Eucher Goyette, \$700. B. Biron, notaire—1927.

Quartier Bourget. — Rue Burnett, batières Nos 51 à 55a, lot No 503, terrain 20 x 70 pieds. Dame Sylvain Gagnon vend à la Société Nationale de Colonisation, \$5,000. J. H. R. Langevin, notaire—1927.

Ville Montréal-Ouest. — Ave Brock, vacants, lots Nos 140-10, 11, 12, 13, partie 14, 140-5, 140-4, terrain 17,588 pieds. Alexander Bannerman vend à J. Arthur A. Choquette, \$4,138.20. G. C. Marler, notaire—1927.

Quartier St-Henri. — Rue Beattie et Notre-Dame ouest, batières Nos 14, 16 Beattie, et Nos 2748, 2750 Notre-Dame ouest, terrain 42 x 80 pieds. Georges Labouché et al vendent à Alphonse Aubin, \$4,500. A. L. Brèche, notaire—1927.

Quartier Notre-Dame de La Grèce. — Ave Beaconsfield, batières No 392, lot No 164-81, Dame William D. D. Pearce vend à Harvey W. Robinson, \$4,500 et autres bonnes considérations. J. E. Lebeau, notaire—1927.

Rue Sherbrooke ouest et ave Patricia, vacants, lots Nos 142-910, 911, terrain 4,842 pieds. René Breunier vend à Louis Labouché, \$2,340 et autres considérations. J. A. H. Bohémier, notaire—1927.

Quartier St-Eusèbe. — Ave Gascon, batières Nos 2111, 2113, lots Nos 159-79, 80, terrain 44 x 82 pieds. Béloni Gervais vend à Uldéric Courtemanche, \$2,600. J. R. Crépau, notaire—1927.

Ville St-Laurent. — Chemin Public, vacants, lots Nos 465-441, 442, terrain 50 x 100 pieds. A. G. Godfroy Papineau vend à la Ville St-Laurent, \$1,500. J. A. Théoret, notaire—1927.

Ville Montréal-Nord. — 5e Avenue, vacants, lots Nos 50-9 à 12. St-Régis Land Co. Ltd (en liquidation) vend à J. H. Mordue Bergeron, \$1,200. G. H. Séguin, notaire—1927.

## UNE BISCUITERIE TRES PROSPERE DE MONTREAL

LA MAISON DAVID & FRERE A GARDE SON INDÉPENDANCE — SA LETTRE A M. G. GARFIELD WESTON.

A la suite d'une nouvelle qui nous avait été communiquée et que nous avons publiée dans les colonnes de notre page financière sous le titre: "L'industrie du biscuit passe aux Américains", la biscuiterie et confiserie David & Frère, de Montréal, nous demande de bien vouloir publier la lettre qu'elle a adressée à M. Garfield Weston, président de la George Weston Limited, de Toronto, sur cette question. Voici cette lettre: M. Garfield Weston, président, George Weston Limited, Toronto, Ont.

Monsieur: D'après une déclaration que vous auriez faite à des représentants de journaux, "quatorze des quinze principales biscuiteries canadiennes auraient été vendues ou mises en liquidation depuis deux ans environ". Vous avez déclaré également que votre compagnie est la seule biscuiterie indépendante au Canada.

Ces déclarations sont erronées et créent dans le public que nous sommes en liquidation. Mais tel n'est pas le cas.

Nous ne savons pas quelle est la capacité de production de votre biscuiterie, mais nous pouvons vous déclarer pour votre renseignement personnel que nous avons quatre grands fours continuellement en opération, et que nous sommes forcés de travailler en dehors des heures régulières afin de répondre aux demandes considérables que nous recevons chaque jour.

Nous serions enchantés de vous recevoir à notre biscuiterie, car nous sommes convaincus d'avance qu'après vous être rendu compte de faits par vous-même, vous ne pourriez pas faire autrement que de nous compter au nombre des biscuiteries importantes du Canada.

En toute justice pour notre maison, nous vous demandons de rectifier vos déclarations, et de bien vouloir alors leur donner la même publicité qu'aux premières.

Nous faisons parvenir une copie de notre lettre aux journaux de Montréal pour qu'ils la publient dans leurs colonnes, leur demandant en même temps de publier vos déclarations rectifiées des quelles paraîtront dans les journaux de Toronto.

Bien à vous,

R. David, Arsène David.

## CURB DE MONTREAL

| Ventes Valeurs    | Max. | Min. | Prem. |
|-------------------|------|------|-------|
| 25 R. A. OH       | 263  | 263  | 263   |
| 70 Can. Brew.     | 253  | 253  | 253   |
| 115 Can. Brew.    | 253  | 253  | 253   |
| 20 Dryden         | 123  | 123  | 123   |
| 40 Dom. Eng.      | 190  | 190  | 190   |
| 1 E. Dairies      | 411  | 411  | 411   |
| 450 H. Walker     | 493  | 493  | 493   |
| 620 Imp. OI       | 493  | 493  | 493   |
| 825 Imp. Tob.     | 493  | 493  | 493   |
| 1380 Int. Nickel  | 493  | 493  | 493   |
| 85 Int. Pel       | 301  | 301  | 301   |
| 320 Int. Utlia    | 424  | 424  | 424   |
| 255 H. Pow. pr    | 100  | 100  | 100   |
| 200 M. Pow. pr    | 61   | 61   | 61    |
| 100 N. Steel Car. | 223  | 223  | 223   |
| 55 Page Hersey    | 80   | 78   | 78    |
| 5500 Power Corp.  | 53   | 50   | 50    |
| 105 don riv.      | 96   | 96   | 96    |
| 125 Seagram       | 21   | 21   | 21    |
| 6 S.C. P. pr      | 100  | 100  | 100   |
| 75 St. L. P.      | 146  | 146  | 146   |
| 200 St. M. Pow.   | 146  | 146  | 146   |
| 12 U. ce. pr.     | 104  | 104  | 104   |

## LES SUCRES

New-York, 31. — L'allure du marché des sucres bruts a été plus ferme, par suite des offres peu nombreuses. Les détenteurs ont demandé des prix plus élevés. Aucune vente enregistrée.

Le marché des sucres bruts futurs a clôturé à une hausse de 6 à 9 points pour les livraisons de septembre à octobre, et de 1 à 2 points pour les livraisons de novembre à décembre. Le total approximatif des ventes a été de \$4,750 tonnes. Voici les prix de fermeture: septembre, 2.89; décembre, 2.98; janvier, 2.96; mars, 2.96; mai, 2.92; juillet, 2.91.

Le marché des sucres raffinés a été ferme et les prix sont restés sans changement de 5.75 à 5.90 pour le granulé type.

## LE BEURRE

Le marché du beurre a été plus tranquille, hier, que les jours précédents. Ce fait semble indiquer que les acheteurs ont amplement d'approvisionnement pour leurs besoins, du moins pour le moment. Mais malgré cette allure, le marché a été fort et les prix ont subi une nouvelle hausse de 1 à 4 de sou par livre. Le beurre de crème pasteurisé No 1, des Cantons de l'Est, s'est vendu de 38-1-4 à 38-1-2 sous la livre; le beurre non pasteurisé No 1, de 37-1-4 à 37-1-2 sous la livre, et le beurre No 2, de 36-3-4 à 37 sous la livre.

Les arrivages de beurre, hier, ont été de 57 boîtes, comparativement à 71 pour le même jour de la semaine précédente et à 243, boîtes pour le jour correspondant de l'an dernier.

## POMMES DE TERRE

Le marché est sans changement. Le gros paie \$1.20, en sacs de 80 livres, pour les patates blanches du district; aux détaillants on les vend \$1.35. Les pommes de terre du Nouveau-Brunswick coûtent au gros, prises au wagon, \$1.00 les 90 livres; aux détaillants on les vend \$1.20, en sacs de 80 livres.

## Changes Etrangers

New-York, 31. — Sur le marché des changes étrangers, le krone norvégien a fait un gain de plus de 20 points aux environs de 25.15 sous. C'est le fait le plus important de la journée. La livre a demandé à son tour une tendance à la baisse aux environs de \$4.85-3-4 et le franc français s'est tenu ferme immédiatement au-dessous de 3.92 sous.

Le dollar canadien est à prime de 1-32 de 1 pour cent.

|                 |       |       |       |
|-----------------|-------|-------|-------|
| Ang. sterling   | 1.48  | 1.48  | 1.48  |
| France franc    | 0.193 | 0.193 | 0.193 |
| Belgique franc  | 0.193 | 0.193 | 0.193 |
| Allemagne mark  | 0.238 | 0.238 | 0.238 |
| Suisse franc    | 0.492 | 0.492 | 0.492 |
| Hollande florin | 0.492 | 0.492 | 0.492 |
| Espagne peseta  | 0.193 | 0.193 | 0.193 |
| Suède cour.     | 0.268 | 0.268 | 0.268 |
| Norvège kr.     | 0.268 | 0.268 | 0.268 |

## LE COMMERCE DE DETAIL A ETE ASSEZ ACTIF

LE BEAU TEMPS A FAVORISE LA VENTE DES MARCHANDISES D'ETE.—SITUATION AGRICOLE.

Québec, 31. — Le commerce de gros est tranquille et le commerce de détail languit; néanmoins le beau temps a favorisé la vente des marchandises d'été. Les rentrées sont bonnes. Les manufacturiers ne manquent pas d'ouvrage. Les fabricants de peintures et vernis, les filateurs et tisseurs, les facteurs de meubles et les raffineurs de sucre travaillent à plein rendement. L'activité est moindre dans les fonderies, les aciéries et les ateliers de construction de wagons. Les ateliers de confection n'ont pas trop de travail et dans l'industrie laitière le travail est tranquille.

La hausse accusée une certaine amélioration malgré le coût plus élevé des cuirs. Le commerce d'épicerie est normal. La construction se poursuit à grande allure et la main d'œuvre trouve à s'employer. Le commerce du bois est assez actif. La demande de bois à pâte est en recul; les pâtes chimiques sont stables et les pâtes mécaniques abondantes. Les fabricants de papier-journal maintiennent leur production à environ 80 pour cent de leur capacité. Le marché du bétail sur pied est inactif, et les cours restent stables. La fabrication des produits laitiers se poursuit à plein rendement. Dan l'ensemble, la situation agricole est satisfaisante. Le foin a été endommagé par la pluie, mais on a virtuellement fini d'engranger la récolte, qui est abondante.

Ontario. — Le commerce de gros s'est accru au cours du mois et il est considérablement plus élevé que l'an dernier à pareille époque. Le commerce de détail a tiré parti d'un mouvement inaccoutumé de touristes. Les magasins à succursales multiples accusent une augmentation de leur chiffre d'affaires en même temps qu'un élargissement de leur champ d'action. Les rentrées ne sont que bonnes. Les minoteries sont occupées. La demande de fournitures de radio a activé l'industrie du meuble, laquelle accuse d'excellentes affaires mais de faibles marges de profit. Les tricoteuses travaillent à 85 p. 100 de leur capacité. Malgré les cours élevés, les cuirs sont en bonne demande. Les fabrications de chaussures ont de l'ouvrage. La production des conserves de pois, tomates et bœuf d'Inde, dans les fabriques se poursuit à l'an dernier. Tandis qu'on engrangeait d'habitude un relativement important dans la construction des autos, la fabrication de pneus va mieux que jamais. Les constructeurs de machines agricoles produisent à plein rendement, spécialement des moissonneuses-lieuses et des batteuses pour l'Ouest. On est en train de récolter une riche moisson. Les foin ont été abondants mais ont souffert de la pluie. Les récentes chaleurs ont été bienfaisantes pour le maïs, le tabac et les racines, qui sont en retard. La récolte de fruits sera faible; les pommes, notamment, sont très endommagées par la rouille, appelée "apple rot" marquée par la rouille.

Province de la prairie. — Les marchands de gros prévoient un meilleur commerce d'automne qu'ils n'ont eu au cours de l'été. Pour l'instant, le commerce de détail est quelque peu au-dessous de la moyenne. La vente des instruments aratoires est en avance sur l'an dernier. Les rentrées sont bonnes. A la suite de rapports de gelée en Saskatchewan le 7 août, le marché des bœufs a manifesté beaucoup d'activité et l'on constate une bonne reprise de l'exportation. Le bœuf au comptant cotait 161-5-8 le 20 août en fermeture, contre 163-3-8 le 20 juillet. Le marché du bœuf est lent et saturé d'animaux de qualité inférieure. La demande est bonne pour les qualités supérieures. Les cours du bœuf sont légèrement inférieurs au mois dernier, les moutons sont stationnaires et les porcs en avance de \$1.60. Le nombre des volailles dans les trois provinces de la Prairie a presque doublé au cours des dix dernières années et représente 40 pour 100 de l'ensemble des basse-cours canadiennes. Le développement minier au Manitoba se poursuit progressivement et selon de saines méthodes commerciales; les perspectives sont encourageantes. Récemment les terres de démonstration (school lands) en Saskatchewan ont atteint un record de \$76 l'acre et plusieurs quarts de section se sont vendus à raison de \$60 l'acre. Le Gouvernement russe procède à l'achat de 4,000 chevaux légers dans l'Ouest; l'expédition en est commencée. On trouve une nouvelle preuve de la richesse des champs pétrolifères de l'Alberta dans le rapport du Gouvernement de cette province concernant deux grèves récentes à Turner Valley.

Colombie britannique. — Le commerce de gros est généralement satisfaisant, mais celui de détail l'est moins, bien que les chaleurs aient, ces dernières semaines, quelque peu favorisé la vente. La venue des touristes en bien plus grand nombre que l'an dernier a été aussi un facteur favorable. Les scieries ont en main un bon volume de commandes et envoient des trains de bois plus grand que l'automne. Il y a encore assez de bilots et les prix sont stables. La pêche au saumon est la plus petite qu'on ait faite depuis quinze ans et la mise en conserve jusqu'à date est en recul marqué sur 1926. La rareté paraît générale tout le long de la côte y compris l'Alaska et Puget Sound. Les conserves de filets jusqu'ici sont au niveau de l'an dernier. La production minière continue d'être satisfaisante. Les travaux de développement se poursuivent avec des résultats très encourageants. Les récoltes, qui étaient en retard jusqu'ici y a quelques semaines, ont atteint un degré normal de maturité.

Province Maritimes. — Le commerce de gros et de détail accuse un ralentissement saisonnier, mais dans l'ensemble la situation est un peu meilleure. Les manufacturiers sont assez occupés et donnent quelques signes d'amélioration. La production du charbon a été un peu réduite par suite des arrêts de travail qui ont causés les derniers temps. Les marchés du bois sont tranquilles. La pêche au poisson frais tire à sa fin et nombre d'embarcations à vapeur sont au repos. D'après les rapports reçus, la flotte des bancs accuse une pêche moyenne. Le prix de la deuxième pêche du printemps a été fixé à \$5.80 le quintal, au lieu de \$6.35 pour la première pêche. Plusieurs

châtiments maritimes viennent de rouvrir. Toutes les récoltes sont bonnes apparence; elle ont bénéficié du beau temps, bien qu'une pluie violente ait endommagé le foin et l'avoine en Nouvelle-Ecosse le 15 courant. Les touristes sont plus nombreux que l'an dernier.

## ILS SE FORMENT EN ASSOCIATION

